





DOCUMENT DE REFERENCE 2011/2012 RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent Document de Référence contient l'ensemble des éléments du Rapport Financier Annuel.



En application de l'article L 621-8-1-I du code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de l'article 212-13, le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 03/12/2012. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Préambule

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- ¬ le rapport d'activité, les états financiers consolidés relatif à l'exercice clos le 30 juin 2010 et le rapport des contrôleurs légaux sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2010 figurant respectivement aux pages 10 à 54, 63 à 94 et 95 à 97 du Document de référence de l'exercice 2009/2010, enregistré auprès de l'AMF le 06 décembre 2010 sous le n° R. 10-079.
- le rapport d'activité, les états financiers consolidés relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011 et le rapport des contrôleurs légaux sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2011 figurant respectivement aux pages 10 à 41, 47 à 72 et 73 à 74 du Document de référence de l'exercice 2010/2011, déposé à l'AMF le 07 décembre 2011.

Les deux documents de référence cités ci-dessus, ainsi que le présent document de référence, sont disponibles sur le site internet du groupe www.groupekindy.com ainsi que sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers www.amf-France.org



SOMMAIRE

I Info	ormations financières sélectionnées	7
1.	Agrégats activités poursuivies	7
2.	Etat de situation financière consolidé	8
3.	Etat du résultat consolidé	9
4.	Etat des autres éléments du résultat global	10
5.	Tableau de flux de trésorerie consolidé	11
6.	Tableau de variation des capitaux propres consolidé	12
II L'a	activité du Groupe	13
1.	Périmètre du Groupe consolidé	13
2.	Historique	14
3.	Commentaires sur l'activité du groupe	14
4.	Faits marquants pour le Groupe	16
5.	Le management	16
6.	Recherche et Développement – Qualité	16
7.	Communication	16
8.	Les approvisionnements	17
9.	Les effectifs	17
10.	Analyse de nos risques	17
11.	Engagements Hors Bilan	21
12.	Evaluation des affaires	22
13.	Comptes consolidés	23
14.	L'avenir du Groupe	26
15.	Evènements intervenus depuis la clôture	26
16.	Activités en matière de Recherche et Développement	27
17.	Honoraires des commissaires aux comptes	27
18.	Les comptes sociaux de KINDY S.A.	28
19.	Actualisation en date du 13/11/2012	32
III Le	e capital de la société	33
1.	L'actionnariat de la société	33
2.	Actions propres et Opérations effectuées par la société sur ses propres actions	33
3.	Evolution boursière	33
4.	Prises de participations significatives	33
5.	Etat de la participation des salariés	34
6.	Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le ital par annulation d'actions auto-détenues	34
7.	Politique de distribution des dividendes	34

8.	Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat	35
$\overline{V}A$	dministration et gestion	36
1.	Les mandataires de la société KINDY SA	36
2. rec	Les rémunérations des mandataires (L.225-102-1 al 1 et 2 du code de commerce et ommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008)	
3.	Jetons de présence	39
4. me	Informations complémentaires concernant les membres du conseil de surveillance mbres du directoire	
5.	Quitus pour la gestion	40
VLe	s conséquences sociales de l'activité	41
1.	Politique De Recrutement	41
2.	Conditions De Travail	42
3.	Motivation Des Collaborateurs	43
4.	Dialogue Social	43
5.	Formation:	44
6.	Insertion	44
VI L	es conséquences environnementales de l'activité et propriétés immobilières, u	sines
et éq	uipements	
1.	Conséquences Environnementales	
2.	Proprietes, usines et equipements	47
VII I	Rapport du président du conseil de surveillance sur le contrôle interne	48
1.	Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil de Surveillance	48
2.	Procédures de contrôle interne mises en place par la Société	50
VIII	Comptes consolidés au 30 juin 2012	<i>53</i>
A-	Etat de situation financière consolidé au 30 juin 2012	53
В-	Etat du résultat consolidé au 30 juin 2012	54
C -	Etat des autres éléments du résultat global au 30 juin 2012	55
D -	Tableau de variation des capitaux propres consolidé au 30 juin 2012	56
E -	Tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2012	57
F -	Annexe au bilan et compte de résultat consolidés au 30 juin 2012	
$\frac{1}{2}$	O Company of the Comp	
3	Règles et méthodes comptables	59
4	1	
5 6		
7		
8	8. Autres informations	80
IXR	apport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	83
	pport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements	85



XI Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-2 du code de commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société Kindy SA	
XII Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulati d'actions	ion
XIII Comptes annuels individuels de la société Kindy SA au 30 juin 2012	<i>91</i>
A- Bilan Actif	91
B- Bilan Passif	92
C- Compte De Resultat	93
D- Annexe 1. Faits Majeurs De L'exercice 2. Informations Relatives Au Bilan 3. Informations Relatives Au Compte De Resultat 4. Autres Informations	94 94 100
XIV Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la société R SA	_
XV Projet de résolutions présentées à l'Assemblée Générale du 20 décembre 2012	. 104
XVI Personnes responsables	. 106
XVII Contrôleurs légaux des comptes	. 107
1. Commissaires Aux Comptes	107
2. Honoraires Des Commissaires Aux Comptes	107
XVIII Informations complémentaires	. 108
VIV Tahlaau da concordanca	112



I Informations financières sélectionnées

1. AGREGATS ACTIVITES POURSUIVIES

Sauf avis contraire, les chiffres figurant dans le présent document sont présentés en milliers d'euros

	1er trimestre 30.09.2012 (non audité)	1er trimestre 30.09.2011 (non audité)	Annuels 30.06.2012	Annuels 30.06.2011	Annuels 30.06.2010
Chiffre d'Affaires	11 180	11 130	45 187	45 259	41 036
Résultat Opérationnel Courant			1 482	1 656	1 306
Résultat Opérationnel			1 282	1 471	1 133
Résultat Net			609	3 305	1 151
Capacité d'Autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt			1 103	3 589	1 581
Dettes Financières LT	1 113	743	1 127	860	731
Dettes Financières CT	2 705	2 835	3 420	3 007	4 947
(Trésorerie)	148	-829	-519	-1 732	-1 806
Endettement Financier Net	3 966	2 749	4 028	2 135	3 872



2. ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE

ACTIF	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2010
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	775	839	839
Autres immobilisations incorporelles	$4\ 538$	$4\ 530$	$4\ 497$
Immobilisations corporelles	$2\ 503$	1 144	$1\ 217$
Titres mis en équivalence	38	41	43
Autres actifs non-courants	258	289	237
Actifs d'impôts non courants	$2\ 346$	$2\ 422$	
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	10 458	9 265	6 833
ACTIFS COURANTS			
Stocks	10 304	$11\ 674$	9827
Créances clients	7.748	5649	7 993
Autres actifs courants	$1\ 051$	1 014	808
Trésorerie et équivalents de trésorerie	741	$2\ 039$	1 945
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	115		756
TOTAL ACTIFS COURANTS	19 959	20 376	21 329
TOTAL ACTIFS	30 417	29 641	28 162
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	$5\ 212$	$5\ 212$	$5\ 212$
Autres réserves	$3\ 020$	-123	-378
Résultat de l'exercice	181	$3\ 233$	401
Intérêts minoritaires	256	177	653
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 669	8 499	5 888
PASSIFS NON COURANTS			
Passifs financiers non courants	$1\ 127$	860	731
Passifs d'impôt non courant	1 803	1 720	1 287
Provisions à long terme	810	698	659
Autres passifs non courants	3	4	4
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	3 743	3 282	2 681
PASSIFS COURANTS			
Dettes fournisseurs	8 871	$9\ 278$	8 861
Passifs financiers courants	3 643	3 314	5 073
Provisions à court terme	142	170	149
Autres passifs courants	5 349	5 098	5 046
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			464
TOTAL PASSIFS COURANTS	18 005	17 860	19 593
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		29 641	



3. ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE

Redultine specifies of the production of th			30/06/2012			30/06/2011			30/06/2010	
to the products finis case of the product finis case of the product finis case of the products finis case of the product fi	Rubriques	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
ours et de produits finis -19 0.03 -229 667 -109 -23 076 -109 268 -139 -119 0.03 -22 967 -109 0.23 076 -109 268 -139 -119 0.041	Chiffre d'affaires	45 187		45 187	45 259	84	45 343	41 036	636	41 672
19 003 19 003 19 003 19 19 003 19 19 003 19 19 003 19 19 003 19 19 003 19 19 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	Autres produits de l'activité	18		18	10		10	14	0	14
ours et de produits finis 2 248 - 10 345 - 10 672 - 37 - 10 109 - 10 167 - 40 - 31 - 31 - 31 - 31 - 31 - 31 - 31 - 3	Achats consommés	-19 003		-19 003	-22 967	-109	-23 076	-19 268	-139	-19 407
ours et de produits finis 2 248	Charges de personnel	-10345		-10345	-10072	-37	-10 109	-10 167	-40	-10 207
ours et de produits finis 12 248 1 266 128	Charges externes	-9 271	ō-	-9276	-9 067	-11	-9 078	-8 095	-195	-8 290
ourset de produits finis 2248 1236 1236 1383 190 1100 1100 1100 1100 1100 1100 1100	Impôts et taxes	098-		098-	-683		-683	-620	21	-618
owns et de produits finis 2.248 -2.248 1236 1236 513 -349 -199 <t< td=""><td>Dotation aux amortissements</td><td>-421</td><td></td><td>-421</td><td>-383</td><td></td><td>-383</td><td>-383</td><td>-10</td><td>-393</td></t<>	Dotation aux amortissements	-421		-421	-383		-383	-383	-10	-393
1602 1602 1609 177 1636 183 193 193 193 193 193 193 193 193 193 19	Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	-2 248		-2 248	1 236		1 236	513	-349	164
1482 -5 1477 1656 -73 1583 193 224 130 180 280 80 164 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80	Autres charges	-1602		-1602	-1870		-1870	-1 948	-199	-2 147
trs de trésoverie	Autres produits	27		27	193		193	224	130	354
1282 388 69 69 69 80 0 0 -508 .375 .883 -254 .5 259 .259 .284 .284 t t	Résultat opérationnel courant	1 482	ή	1 477	1 656	-73	1 583	1 306	-164	1 142
1282	Autres produits opérationnels	308		308	69		69	80	0	80
ts de trésorerie	Autres charges opérationnelles	-508	-375	-883	-254	ŗ.	-259	-253	-284	-537
th the tresorerie and on the tresorerie and on the tresorerie and on the tresorerie and on the tresorerie at the tresorerie and tresorer	Résultat opérationnel	1 282	-380	902	1 471	-78	1 393	1 133	-448	685
t - 576	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie							0	0	0
88 -576 -566 0 -566 -470 -4 88 122 122 122 193 0 -45 -45 -73 -73 -142 114 -138 -138 2 354 2 354 438 -296 andonnées -2 -3 -3 -1 0 0 andonnées 609 -380 229 3 305 -78 3 237 1151 -862 ntrôle 49 -1 48 -6 0,06 2 486 0,30 € 0,58 € ntrôle 0,44 € -0,30 € 0,14 € -0,58 € -0,58 € -0,58 €	Coût de l'endettement financier brut	-576		-576	-566		-566	-470	4-	-474
122 122 122 193 0 -45 -45 -45 -73 -73 -142 -114 138 -138 -138 2354 2354 438 -296 146 -2 -3 -3 -1 0 <td>Coût de l'endettement financier net</td> <td>-576</td> <td>0</td> <td>-576</td> <td>-566</td> <td>0</td> <td>-566</td> <td>-470</td> <td>4-</td> <td>-474</td>	Coût de l'endettement financier net	-576	0	-576	-566	0	-566	-470	4-	-474
néquivalence -2 -3 -73 -73 -142 -114 trés abandonnées -2 -3 -3 -73 -142 -114 trés abandonnées -2 -3 -3 -73 -1 0 trés abandonnées 609 -380 229 3305 -78 3227 1151 -862 as le contrôle 49 -1 48 -6 0 -6 -78 3233 1146 -745 on 0,436 -0,296 0,146 2,546 -0,066 2,486 0,090 -0,586 on 0,446 -0,306 0,146 2,559 -0,066 2,536 -0,586	Autres produits financiers	88		88	122		122	193	0	193
néquivalence -2 -38 2 354 2 354 438 -296 ités abandonnées -2 -3 -3 -1 0 ités abandonnées 609 -380 229 3 305 -78 3 227 1151 -862 as le contrôle 49 -1 48 -6 0 -6 5 -174 on 0,446 -0,306 0,146 2,546 -0,066 2,486 0,906 -0,586 on 0,446 -0,306 0,146 2,559 -0,066 2,536 -0,586 -0,586	Autres charges financières	-45		-45	-73		-73	-142	-114	-256
ricks abandonnées -2 -3 -3 -1 0 ités abandonnées 609 -380 229 3305 -78 3227 1151 -862 as le contrôle 49 -1 48 -6 0 -6 5 -174 on 0,44 € -0,30 € 0,14 € 2,54 € -0,06 € 2,48 € -0,58 € on 0,44 € -0,30 € 0,14 € -0,06 € 2,53 € -0,50 € -0,58 €	Charge d'impôt	-138		-138	2 354		2354	438	-296	142
tités abandonnées 609 -380 229 3 305 -78 3 227 1151 -862 as le contrôle 49 -1 48 -6 0 -6 0 6 -745 on 0,44 c -0,30 c 0,14 c 2,54 c -0,06 c 2,58 c 0,90 c -0,58 c	Résultat des sociétés mises en équivalence	ċ-		5	ç.		ç.	-1	0	-
as le contrôle 0,43 € 0,30 € 0,14 € 0,00 € 0,14 € 0,00 € 0,14 € 0	Résultat de cession des activités abandonnées							0	0	0
as le contrôle 49 -1 48 -6 0 -6 0 -6 548 1146 -745 on 0,43 € -0,29 € 0,14 € 2,54 € -0,06 € 2,48 € 0,90 € -0,58 € 0,44 € -0,30 € 0,14 € 2,59 € -0,06 € 2,53 € 0,90 € -0,58 €	Résultat net	609	-380	229	3 305	-78	3 227	1151	-862	289
as le contrôle 49 -1 48 -6 0 -6 5 -117 on 0,43 ε -0,29 ε 0,14 ε 2,54 ε -0,06 ε 2,48 ε 0,90 ε -0,58 ε 0,44 ε -0,30 ε 0,14 ε 2,59 ε -0,06 ε 2,53 ε 0,90 ε -0,58 ε	Part du groupe	560	-379	181	3 311	-78	3 233	1 146	-745	401
on $0,43\mathfrak{E}$ $-0,29\mathfrak{E}$ $0,14\mathfrak{E}$ $2,54\mathfrak{E}$ $-0,06\mathfrak{E}$ $2,48\mathfrak{E}$ $0,90\mathfrak{E}$ $-0,58\mathfrak{E}$ $0,44\mathfrak{E}$ $-0,30\mathfrak{E}$ $0,14\mathfrak{E}$ $2,59\mathfrak{E}$ $-0,06\mathfrak{E}$ $2,53\mathfrak{E}$ $0,90\mathfrak{E}$ $-0,58\mathfrak{E}$	Participations ne conférant pas le contrôle	49	-1	48	9-	0	9-	5	-117	-112
$0,44\ \mathfrak{C}$ $-0,30\ \mathfrak{C}$ $0,14\ \mathfrak{C}$ $2,59\ \mathfrak{C}$ $-0,06\ \mathfrak{C}$ $2,53\ \mathfrak{C}$ $0,90\ \mathfrak{C}$ $-0,58\ \mathfrak{C}$	Résultat net de base par action	0,43€	-0,29 €	0,14 €	2,54 €	-0,06 €	2,48€	0,90 €	-0,58€	0,31 €
	Résultat net dilué par action	0,44 €	-0,30 €	0,14€	2,59€	-0,06 €	2,53€	0,90 €	-0,58€	0,31 €



4. ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

,		30/06/2012			30/06/2011			30/06/2010	
Rubriques	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
Résultat de l'exercice	609	-380	229	3 305	84-	3 227	1 151	-862	289
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt)									
Ecart de conversion des activités à l'étranger	62		62	-59		-29	54	99	119
Pertes actuarielles	-42		-42			0			0
Ajustement de valeur des instruments de couverture	136		136	-143		-143	48		48
Résultat global de la période	292	-380	385	3 103	84-	3 025	1 253	-797	456
Dont part du groupe	989	-380	306	3 138	84-	3 060	1 223	-712	511
Dont Participations ne conférant pas le contrôle	79		79	-35		-35	30	-85	-55



5. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

				30/06/2010		
	30/06/2012	30/06/2011	activités poursuivies	activités abandonnées	TOTAL	
Résultat net d'ensemble	229	3 227	1 151	- 862	289	_
Dotations nettes aux amortissements et provisions	569	383	429	- 933	- 504	_
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	61	က	1		1	
Plus et moins values de cession	- 12	- 24	- 109	84	- 25	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	788	3 589	1581	- 1711	- 239	
Coût de l'endettement financier net	576	266	475		475	_
Charge d'impôt	138	- 2354	- 438	296	- 142	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	1502	1801	1618	- 1415	94	
Impôts versés	21	190	230		230	_
Variation du BFR lié à l'activité	- 38	800	196	681	877	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 485	2 791	2044	- 734	1 201	_
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 2097	- 388	- 351		- 351	_
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	308	69	31		31	
Cession d'immobilisations financières	31	- 10	207		207	
Acquisitions d'immobilisations financières			- 371		- 371	
Acquisitions d'actions propres	- 24		i			
Subventions d'investissement reçues			4		4	
Cession de sociétés consolidées, trésorerie cédée déduite		- 398	•	- 2	- 2	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1782	- 727	- 480	- 2	- 482	_
Dividendes versés aux minoritaires par des filiales consolidées		- 47	- 51		- 51	_
Dividendes versés aux minoritaires par la société mère	- 192		•			
Souscriptions d'emprunts	1624	550	1501		1501	
Intérêts financiers versés	- 576	- 566	- 475		- 475	
Remboursements d'emprunts	- 815	- 2504	- 1920		- 1920	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	41	- 2567	- 945		- 945	
Incidence de la variation de taux de change	62	- 58	83	36	119	
Variation de la trésorerie nette	- 194	- 561	593	- 700	- 107	
Trésorerie à l'ouverture	1732	2293	1213	1 187	2400	
Correction d'erreurs	- 1013					
Trésorenie à l'ouverture corrigée	719	2293	1213	1 187	2400	
Trésorerie à la clôture	525	1732	1806	487	2293	
Variation de trésorerie	- 194	- 561	593	- 700	- 107	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	748	2 039	1 932	487	2 419	_
Trésorerie passive	- 223	- 307	- 126		- 126	
TOTAL TRESORERIE	525	1 732	1 806	487	2 293	



6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

	Attribual	bles aux porte	urs de capitau	Attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	ciété mère	- Participations	Total des	ΑŢ
		Autres	Ecart de	Résultats non	Total part	ne conférant	capitaux	JE
	Capital	réserves	conversion	distribués	Groupe	pas le contrôle	propres	Œ
Solde au 30/06/2010	5 212	-371	L-	401	5 235	653	5 888	V
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2011								ΑJ
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			-30		-30	-29	-59	KL
Perte sur couverture de flux de trésorerie		-143			-143		-143	A'.
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	-143	-30	0	-173	-29	-202	[][
Résultat de la période				3 233	3 233	9-	3 227	10
Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	-143	-30	3 233	3 060	-35	3 025	١I
Affectation du résultat		401		-401	0		0	ЭE
Titres d'autocontrôle		36			36		36	S
Réduction de capital					0		0	CA
Variation de périmètre		6-			6-	-395	-404	AΡ
Dividendes versés					0	-46	-46	TΓ
Solde au 30/06/2011	5 212	98-	-37	3 233	8 322	177	8 499	'A
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2012								U X
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			31		31	31	62	(P
Pertes actuarielles		-42			-42		-42	'R
Gain sur couverture de flux de trésorerie		136			136		136	IJΕ
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	94	31	0	125	31	156	'R
Résultat de la période				181	181	48	229	ES
Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	94	31	181	306	79	385	3 C
Affectation du résultat		3 041		-3 041	0		0	O.
Titres d'autocontrôle		-23			-23		-23	NS
Réduction de capital					0		0	SO
Variation de périmètre					0		0	Ll
Dividendes versés				-192	-192		-192	D)
Solde au 30/06/2012	5 212	3 026	9-	181	8 413	256	8 669	\mathbf{E}



II L'activité du Groupe

1. PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

Les sociétés participant au périmètre de consolidation sont les suivantes :

- **KINDY SA**, société anonyme à conseil de surveillance et directoire au capital de 5 212 000 Euros dont le siège est à MOLIENS (60220) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 379 402 191.
- **KINDY BLOQUERT,** société anonyme au capital social de 5.684.000 Euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 525.620.159. (controlée à 99,70%)
- **GBB**, SAS unipersonnelle au capital de 100 000 euros dont le siège social est à BEAUPREAU (49600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 489 970 269. (contrôlée à 100%)
- BSS, SAS unipersonnelle au capital de 40 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 Rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 432 081 867. (contrôlée à 100%)
- SCI BLOQUERT, société civile immobilière au capital de 285.537 Euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), immatriculée au registre du commerce de BEAUVAIS sous le numéro 431 430 875. (contrôlée à 100%)
- **KINDY BLOQUERT SL** en Espagne. (contrôlée à 99,98%)
- ¬ MARINER ITALIA. (contrôlée à 100%)
- **EURO CHINA SOCKS,** LTD au capital de 10 000 HK \$ dont le siège social est à Hong Kong. (contrôlée à 51%)
- **EURO CHINA SOCKS France,** société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 519 288 799 (contrôlée à 51%)
- **THE SOCKS OFFICE**, au capital de 15 790 Euros, dont le siège social est à NEUILLY SUR SEINE (92200) 7 Rue Pierre Cherest, et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 479 454 902. (contrôlée à 28,50%)
- THE SOCKS LEGENDE, SAS unipersonnelle au capital de 37 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 Rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 509 203 063 (contrôlée à 100%)
- **EURL APOLLO**, société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros dont le siège social à BEAUPREAU (49600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 533 521 480 (contrôlée à 100%).
- GBB FOOTWEAR, au capital de 5.000 euros dont le siège social est situé à Guimaraes (Portugal) (contrôlée à 100%).

Une nouvelle société, « GBB FOOTWEAR », a été créée le 18 octobre 2011 (filiale à 100% de GBB SASU). L'objet de cette société consiste en la production de chaussures.

Ces sociétés ont une activité unique.



2. HISTORIQUE

- The Tables Ten 1863, la bonneterie Davesne fabriquait déjà des bonnets, tricots, écharpes. En 1922, elle se transforme en société anonyme et se lance dans la commercialisation de chaussettes. Les premiers investissements d'automatisation des métiers à tricoter sont engagés en 1965.
- **Mai 1966,** une année clef : la marque KINDY est créée, et la société décide de commercialiser ses produits dans la grande distribution.
- ¬ En 1979, KINDY reprend LABONAL
- A partir de 1985, KINDY se dote de métiers à tricoter électroniques et connaît une forte expansion pour devenir le leader français de la fabrication de chaussettes
- **En 1991**, le groupe obtient la licence « WALT DISNEY » puis la licence « ASTERIX » en 1992. En mai 1991, le fonds d'investissement SCHRODER rejoint le capital du groupe. D'autres partenaires financiers entreront dans le capital.
- Le 26 mai 1994 marque l'introduction de KINDY en bourse, sur le second marché de la bourse de Paris.
- En octobre 1996, KINDY reprend MARINER et devient un acteur important et reconnu sur un autre marché : les sous-vêtements et le « Homewear ». Cette même année, KINDY obtient la licence « Coupe du monde France 98 ».
- Ten 1998, lancement de la gamme anti-odeur « Amicor »
- Tannée 1999 marque le début de la délocalisation et des premières vagues de restructuration.
- **En 2002**, retour aux bénéfices pour le Groupe KINDY. Deuxième volet de la restructuration et lancement de la gamme de produits innovants « Bien-être ».
- En 2004 et 2005, aboutissement du processus des restructurations (fermeture du site de Moreuil et arrêt de la production sur Lillers), amorce d'une stratégie d'expansion : reprise de l'investissement publicitaire et acquisition de BABY LOVE
- **2006** : Poursuite de la croissance externe avec le rachat des actifs de la société Blanchard (B.S.S) (Marque THYO) et l'acquisition de GBB (spécialiste de chaussures pour enfant)
- **2007** : Décision de cession de l'activité MARINER en décembre 2007.
- **2008**: Arrêt des activités textiles et chaussons de Babylove (juin 2008), Transfert sur Moliens de l'activité BSS qui était logée à Montceau (à compter de juillet 2008). Signature d'un partenariat de commercialisation des chaussettes DIM (Création de la société « The Socks Legende »). Cession de l'activité « Baby Love » (décembre 2008).
- **2009**: Cession du fonds de commerce de Mariner (mars 2009). Arrêt de l'activité Sovema (Magasins d'usine), des filiales Contim, Kindy Polska et GBB Tunisie.
- **2010** : Création de la société « Euro China Socks France » pour l'exploitation des gammes « premiers prix » auprès des G.S.S.
- **2011**: Création de la société « EURL APOLLO » pour l'exploitation de magasins de chaussures.
- **2012** : Création de la société « GBB Footwear » pour la production de chaussures « GBB » et acquisition de la marque « Achile ».

3. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DU GROUPE

Sur l'exercice clos le 30 juin 2012, dans un contexte de crise sévère, le Groupe Kindy, maintient son chiffre d'affaires (45,2 M€) par rapport à l'exercice précédent (-0,40%). Ses performances opérationnelles sont impactées par des charges liées aux difficultés économiques dans la péninsule ibérique.

En réaction aux difficultés conjoncturelles qui perdurent en Europe, le Groupe a préparé l'avenir au cours de l'exercice écoulé :

- The investissant dans la qualité à prix compétitif au travers ses deux outils de production,
- TEt en réalisant des avancées prometteuses dans la distribution sélective et le E-commerce.



Le pôle chaussette

Les principaux circuits de distribution par activité du pôle chaussette sont les suivants :

- TKindy: Grandes et moyennes surfaces, marchés publics, E-Commerce, parapharmacies,
- Business Sport Socks: Grandes surfaces spécialisées, détaillants
- The Socks Legende: Grandes et moyennes surfaces, Grands Magasins

Kindy commercialise ses produits:

- ¬ sous sa propre marque,
- sous licence (essentiellement le Coq Sportif et Duarig). Cette commercialisation entraîne le versement de royautés calculées sur les ventes. La licence « Le Coq Sportif » a été renouvelé jusqu'en 2013.
- sous marque distributeur des principales enseignes de la GMS
- ¬ sous la marque « Innovactiv »

BSS (Business Sport Socks) commercialise ses produits:

- ¬ sous sa marque propre (Thyo),
- sous la marque « Achile » récemment acquise en avril 2012
- ¬ sous marque distributeur des principales enseignes des grandes surfaces spécialisées.

The Socks Legende commercialise ses produits sous la marque « Dim » moyennant le versement d'une redevance calculée sur le chiffre d'affaires. Cette licence a été concédée pour une durée de 5 années à compter du 01 juillet 2009.

Au cours de l'exercice, l'arrêt des commandes de Marchés Publics explique le recul de 2,6 % des ventes sur le pôle « chaussettes » qui s'établissent à 33,4 M€ au 30 juin 2012. Alors que le marché des GMS restait difficile, le Groupe a profité de sa présence accrue dans le circuit sélectif grâce à ses marques Thyo, Innov'Activ et Dim.

En avril dernier, Kindy a repris Achile, le dernier acteur spécialisé dans la chaussette fantaisie solidement implanté chez les détaillants, aux Galeries Lafayette et sur Internet avec le site www.Achile.fr. Le Groupe s'est ainsi renforcé dans la distribution sélective et a confirmé son intérêt pour le E-commerce BtoB. Fort de son expérience du commerce en ligne acquise avec Chaussettes.com (participation à 28,5 %), il vient d'ouvrir les sites marchands www.Thyo.fr et prévoit l'ouverture de Kindy.fr mi-octobre 2012.

Le pôle chaussure

Les principaux circuits de distributions de GBB sont les suivants :

- ¬ Détaillants multimarques,
- ¬ Internet.

Au travers sa filiale « Apollo », GBB dispose également de deux magasins de chaussures au détail.

GBB commercialise ses produits:

- ¬ sous ses propres marques, GBB et RAMDAM
- sous licence (Catimini) moyennant le versement d'une royauté calculée sur les ventes.

Reconnu pour la grande qualité de ses marques haut de gamme GBB et Catimini, le pôle chaussure pour enfant réalise un chiffre d'affaires 2011-2012 en hausse de 6,5 % à 11,8 M€ auprès des spécialistes de la distribution sélective et du e-commerce, en France et à l'export.



Globalement, le résultat opérationnel courant du Groupe connaît un repli limité grâce à la souplesse de ses approvisionnements. Elle s'établit à 1,5 M€, pour représenter 3,3 % du chiffre d'affaires à fin juin 2012, contre 3,5 % un an plus tôt.

Le coût de l'endettement financier est resté stable à 0.5 M€

Le résultat net 2011-2012 s'élève à 0,2 M€, contre un résultat net 2010-2011 de 3,2 M€ qui tenait compte de 2,4 M€ d'impôts différés.

4. FAITS MARQUANTS POUR LE GROUPE

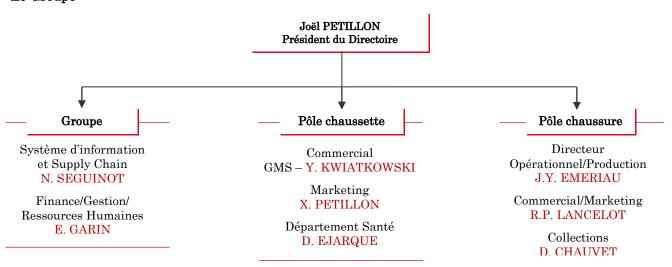
Kindy a investi dans le développement des outils industriels de ses deux branches. Il a poursuivi son programme de ré-industrialisation du site de Moliens dédié aux chaussettes à valeur ajoutée et a démarré un atelier au Portugal pour GBB.

5. LE MANAGEMENT

Le Directoire

Joël PETILLON Président
Eric GARIN Membre

Le Groupe



6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – QUALITE

Fort du constat que 18 millions de français souffrent de leurs jambes, le laboratoire de recherche et qualité du Groupe Kindy concentre ses efforts sur sa gamme santé afin de proposer des chaussettes exclusives destinées à prévenir et à soulager les différentes pathologies du pied. Au cours de l'exercice, le laboratoire a notamment conçu une gamme de chaussettes anti-mycose et diabétiques.

7. COMMUNICATION

Dans le cadre de sa stratégie de développement de son image de marque, le Groupe a intégré les platesformes sociales du type « Facebook » et « Twitter » disponibles respectivement aux adresses suivantes : http://www.facebook.com/groupekindy et https://twitter.com/#!/groupekindy

Cette présence sur la « toile » lui permet de développer une dimension interactive et participative avec sa communauté de clients, fournisseurs, partenaires, investisseurs et salariés.



En complément de la refonte du site du groupe disponible sur http://www.groupekindy.com, 2 nouveaux sites marchands sont désormais accessibles :

- www.thyo.fr pour la commercialisation des chaussettes techniques de sport de cette marque,
- www.achile.com

Le site internet présentant la société « GBB » et ses collections est disponible sur http://www.gbb.fr

8. LES APPROVISIONNEMENTS

Pour le pôle chaussette, l'Asie, la Turquie et le Portugal couvrent la majeure partie des approvisionnements (15 % en Asie, 60 % en provenance de la Turquie, 10% pour le Portugal). Les relations avec les sous-traitants sont encadrées dans des contrats de partenariat.

Des contrôles systématiques de qualité de tous les produits sont réalisés par des laboratoires extérieurs, en complément de nos équipes de contrôle et du suivi de production.

Le site de production de Moliens dans l'Oise fabrique actuellement 2 millions de paires par an qui est dédié à la gamme confort santé, la marque Achile, aux produits sports à la marque Thyo, ainsi qu'aux appels d'offres des marchés publics. Les nouveaux investissements industriels (métiers à tricoter, machines à former, finition automatisée) et logistiques de l'exercice devraient permettre d'accroître progressivement la capacité de production sur les prochaines années.

Pour la chaussure pour enfants, les approvisionnements de matières premières (cuir, semelles) sont situés en Europe. Les sous-traitants à façon sont concentrés dans le bassin méditerranéen et au Portugal via une nouvelle unité de production créée au cours de l'exercice, « GBB Footwear » filiale à 100% de GBB.

9. LES EFFECTIFS

Au 30 juin 2012, les effectifs du Groupe (Equivalent Temps Plein) s'établissent à 229 personnes contre 222 personnes au 30 juin 2011. Ils se répartissent ainsi :

Répartition par pôle	30/06/2011 ETP	30/06/2012 ETP
Pôle chaussettes	178	186
Pôle chaussures	44	43
CONSOLIDE	222	229

Répartition par secteur	Pôle cha	ussettes	Pôle cha	aussures	Cons	solidé
	30/06/2011	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2012
Industriel	41	36	21	19	62	55
Logistique - informatique	42	43	3	3	45	46
Commercial-Marketing	67	65	8	12	75	77
Administratif	28	42	12	9	40	51
CONSOLIDE	178	186	44	43	222	229

10. ANALYSE DE NOS RISQUES

10.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.



L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste « clients » du Groupe est la suivante :

Typologie	Part du poste client au 30/06/2012	Part du poste client au 30/06/2011
Grande et moyenne surfaces	37%	42%
Grands Magasins	3%	3%
Grandes surfaces spécialisées	8%	6%
Organismes publics	2%	5%
Détaillants	50%	44%

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible. De plus, des procédures de gestion rigoureuses et préventives du poste client permettent de limiter les risques de défaillance sur le poste « détaillants » (fixation d'une limite de crédit pour les clients à risque, relances préventives...).

Les remises accordées aux clients de la GMS représentent une part importante du chiffre d'affaires du groupe. La typologie de ces remises est la suivante :

- Remises sur factures : avec les nouvelles dispositions de la loi LME, une part grandissante et prépondérante des remises apparaît directement en déduction des factures établies. La diversité des accords conclus avec les clients est paramétrée au sein de notre système de gestion. Notre service comptable s'assure également régulièrement de la bonne application des accords commerciaux;
- Autres remises : D'autres remises sont calculées selon une périodicité qui peut être trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Le calcul, le taux ou le montant de ces remises sont conditionnées à la réalisation de critères définis. Ces remises sont provisionnées mensuellement par le service comptable du groupe Kindy qui contrôle la réalisation effective des conditions d'application. Les provisions sur remises comptabilisées à ce titre au 30 juin 2012 s'élèvent à 1.076 K€

10.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit,.....). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au conseil de surveillance.

La trésorerie est en diminution de 194 K€ au cours de l'exercice.

La dette financière brute s'élève à $4.770~\text{K}\odot$ à la clôture de l'exercice contre $4.174~\text{K}\odot$ à la clôture de l'exercice précédent.

Le Groupe bénéficie, auprès de ses partenaires financiers, de découverts autorisés et lignes de crédit s'élevant à 3.090 K€ au 30/06/2012 qui sont renouvelés annuellement et font l'objet de billets trimestriels..

Les conditions d'octroi de ces lignes de crédit varient entre Euribor 1 mois + 0.90% et Euribor 3 mois + 1.50%.

Le Groupe Kindy a également recours à l'affacturage sur les sociétés Kindy Bloquert et GBB. Sur l'exercice, $30.560~\rm K€$ ont été cédés à la société d'affacturage sur la base d'un commissionnement de 0.25% sur les créances cédées et d'un financement sur Euribor 1 mois + 0.60%. A ce titre, le montant des créances affacturées non échues (net de réserves prélevées par la société d'affacturage) s'élève à 622 milliers d'euros au 30/06/2012. A l'ouverture de l'exercice, ce montant s'élevait à $1.131~\rm K€$.



Flux de trésorerie d'exploitation et endettement financier net

	30/06/2012	30/06/2011
Capacité d'autofinancement	1502	1801
Variation BFR et autres	-17	-1013
Flux de trésorerie d'exploitation	1 485	788
Passifs financiers courants & non courants	4770	4174
- Trésorerie active	-748	-1026
Endettement financier net	4 022	3 148

10.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

> Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux variable.

Une variation des taux d'intérêts de 1 point sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de 33 K€. Compte tenu de la faible sensibilité du groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêts sont les suivants :

	30/06/2012	30/06/2011
Placements monétaires court terme	0	0
Provision départ en retraite et médaille du travail	-744	-633
Position nette	-744	-633

Les montants en jeu sont de faible importance et ne peuvent entraîner une incidence significative. Les écarts actuariels liés à la variation des taux d'intérêts sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

> Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, la devise étrangère concernée est le Hong Kong dollar. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en capitaux propres.

Du fait de l'origine asiatique d'une part importante de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement le Dollar américain. Le groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme). La position de change (hors bilan) au 30/06/2012 s'élève à 165 K\$.

> Risques liées aux actions

Le groupe est exposé au risque de prix sur les actions :

- ¬ via les titres d'autocontrôle détenus au 30 juin 2012 qui s'élèvent à 200 K€ pour 22 607 actions.
- via les titres « Kindy » détenus dans le cadre du contrat de liquidité (5 470 actions).

Ces titres sont portés en diminution des capitaux propres.



L'évolution, sur l'exercice, des actions autodétenues par la société est la suivante :

	Actions détenues en direct		Actions détenues via	contrat de liquidité
	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions
Nombre de titres à l'ouverture	200	$22\ 607$	12	1 354
Achats d'actions			312	37 917
Ventes d'actions			- 281	- 33 801
Actifs financiers à la juste valeur	200	$22\ 607$	43	5 470

Le cours de l'action au 30/06/2012 s'élève à 7,35 euros

10.4. Risques environnementaux

Le Groupe KINDY s'inscrit depuis 2006 dans une démarche de développement durable.

3 axes sont suivis et développés:

- Sécurité et contrôle des produits importés
 - Protection de l'environnement dans le process de fabrication,
 - Contrôle des colorants utilisés par un cabinet indépendant,
 - Formation des équipes au contrôle des sous-traitants (normes SA 8000).
- Optimisation de la logistique
- Regroupement des produits des différentes marques en provenance d'un même pays.
- Développement et commercialisation d'une gamme en partenariat avec l'ADEME
- Utilisation de coton bio pour réduire la consommation de pesticide.

10.5. Fournisseurs et prix

Le Groupe a réparti ses commandes entre plusieurs fournisseurs et plusieurs pays pour limiter les risques politiques et géographiques.

La répartition par marque et par provenance est la suivante :

- ¬ Asie 20 % (Kindy)
- Bassin Méditerranéen (60 %) (Kindy, The Socks Legende et GBB)
- ¬ Europe 20 % (BSS The Socks Legende GBB)

Les relations avec nos fournisseurs sont encadrées par des contrats de partenariat et de sous-traitance.

Des audits sociaux sont régulièrement effectués par des équipes internes formées aux normes SA 8000 ainsi que par des cabinets extérieurs.

Pour le contrôle qualité des produits, le groupe Kindy dispose de deux structures de contrôle situées en Asie et en Turquie et d'un service qualité situé sur le site de Moliens sous l'égide d'un ingénieur textile. Des procédures strictes de contrôle qualité ont été élaborées aux différentes étapes de l'activité, du développement du produit à la réception des marchandises. Le groupe Kindy a également investi dans divers matériels permettant de contrôler la qualité technique du produit (résistance à l'abrasion, contrôle de la contention, contrôle de la stabilité dimensionnelle, contrôle du boulochage....). Parallèlement, le groupe Kindy fait appel à des cabinets extérieurs mondialement connus (Intertek, Ecoteks...) pour les contrôles de composition et les contrôles de détection de colorants potentiellement nocifs.

10.6. Assurances

Le groupe a souscrit auprès de compagnies d'assurances des contrats d'assurances visant à protéger ses biens d'exploitation. Ainsi, les bâtiments industriels, commerciaux ou logistiques et leur contenu (essentiellement machines à tricoter, matériels et mobiliers de bureaux et stocks) et bénéficient de couvertures contre les principaux risques. Le groupe bénéficie à ce titre d'une garantie « incendie » maximale de 26,5 millions d'euros (franchise de 9 K€ en dommages directs).



Par ailleurs, une garantie « perte d'exploitation » couvre les conséquences financières d'une interruption de l'exploitation consécutive à la survenance de tels dommages. Cette garantie couvre la marge brute des sociétés du Groupe sur une période d'indemnisation de 12 mois limitée à 19 millions d'euros (franchise de 3 jours ouvrés).

Enfin, le Groupe satisfait aux obligations d'assurance de responsabilité civile liée à la production et à la commercialisation de ses produits. Le montant maximal des garanties souscrites à ce titre s'élève respectivement à 10 millions (responsabilité civile d'exploitation) et 5 millions (responsabilité civile «produits ») par sinistre et par an.

10.7. Autres risques

Le portefeuille des marques du Groupe Kindy et leur logo (principalement Kindy, Canadian Forest, GBB, Thyo, Innov activ) sont déposés dans différents pays. La gestion de la protection de ces marques est confiée à un cabinet extérieur. Différents brevets techniques (chaussette hypoallergénique, chaussette non comprimante...) sont également déposés auprès de l'INPI

11. ENGAGEMENTS HORS BILAN

11.1. Description des engagements liés à l'activité courante

Engagements reçus:

Néant

Engagements donnés:

	30/06/2012	30/06/2011
Dettes garanties par des sûretés réelles	0	71
Lettre de blocage compte courant d'associés	225	225
Caution personnelle et solidaire (1)	3025	2 900
Caution personnelle simple (1)	10	135
Caution personne morale	1300	1 300
Nantissement sur la marque Kindy	1650	1 750

⁽¹⁾ Kindy SA s'est portée caution personnelle et solidaire au profit des différents partenaires financiers pour les emprunts et lignes de crédit octroyés aux filiales Kindy Bloquert, The Socks Legende et GBB

11.2. Obligations et engagements des entreprises à effectuer des paiements futurs (contrats ou engagements conditionnels)

Obligations contractuelles	Total -	P	aiement dus par période	
Obligations contractuelles	10tai –	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme	605	93	512	
Obligations en matière location financement	702	180	522	
Contrat de location simple				
Obligations d'achats irrévocables				
Autres obligations à long terme				
Total	1 307	273	1 034	-



Obligations contractualles	Total -	F	aiement dus par périod	e
Obligations contractuelles	Total -	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit	223	223		
Lettres de crédit	3 090	3 090		
Garanties				
Obligations de rachat				
Autres engagements				
Total	3 313	3 313		-

11.3. Procédures judiciaires et d'arbitrage

A ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

12. EVALUATION DES AFFAIRES

Pôle chaussettes

Globalement, le chiffre d'affaires du pôle « chaussettes » est en diminution de 5,90% au 30 septembre 2012 et s'établit à 7.63 ME. L'analyse par activité est la suivante :

¬ KINDY

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2012 est resté stable par rapport à l'année précédente (-0.2%). L'activité « MDD » connaît un repli de 0.4 M€ compensée par l'évolution des opérations « 1er prix Kindy» et la GSS.

¬ BSS

Le chiffre d'affaires de BSS recule de 3.9% à 0.84 M€. Cette diminution provient essentiellement de la sous-traitance pour les marques de distributeurs. Ce recul est néanmoins partiellement compensé par le chiffre d'affaires réalisé sur la marque « Achile » (0.3 M€).

¬ THE SOCKS LEGENDE "DIM"

Au 30 septembre 2012, cette activité connaît un net repli de 27,8% à 1.13M€. L'enseigne « Intermarché » avait engagé, lors de l'exercice précédent, une opération commerciale de 0.3M€ qui n'a pas été renouvelée cette année.

Pôle chaussures

Les marques du Groupe, GBB et Ramdam, ainsi que la licence CATIMINI poursuivent leur progression sur le 1er trimestre. Le chiffre d'affaires s'établit à 3,55 M€ contre 3.02M€ au 30 septembre 2011, soit une augmentation de 17,55%.

L'entreprise bénéficie également de la défaillance de certains de ses concurrents lors de l'implantation de la nouvelle collection Hiver 2012.

Le chiffre d'affaires consolidé est en augmentation de 0.4% au 30 septembre 2012 pour s'établir à 11,18 M€.



13. COMPTES CONSOLIDES

13.1. L'état du résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé passe de 45.34 M€ à 45.18 M€ au 30 juin 2012. L'analyse par pôle d'activité est la suivante :

Répartition par pôle en millions	30/06/2011	30/06/2012	Variation en %
<u>d</u> 'euros			
Pôle chaussettes	34,36	33,39	-2,8%
Pôle chaussures	10,98	11,79	7,4%
CONSOLIDE	45,34	45,18	-0,4%

Le résultat opérationnel courant s'établit à 1.48 M€ contre 1.58 M€ au 30 juin 2011.

Le résultat opérationnel, après charges de restructuration, est de 0.9 M€ contre 1.39 M€ au 30 juin 2011. Il prend en compte 0.38 M€ d'autres charges opérationnelles liées aux activités abandonnées (filiale espagnole « Kindy Espagne »). Cette filiale était la plateforme commerciale des activités DIM et GBB. Sur le dernier trimestre de l'exercice, la crise économique en Espagne a frappé de plein fouet. Le carnet de commandes sur la saison Hiver 2012 a chuté de plus de 50 %, et les clients refusent de prendre des rendez-vous pour l'Eté 2013. Le chiffre d'affaires historique était de 1 M€ pour DIM et 0.3 M€ pour GBB. Pour éviter toute hémorragie sur l'exercice suivant, le Groupe a décidé de fermer définitivement cette filiale avec liquidation. La perte est composée de la dépréciation du fonds de commerce, des charges de personnel et des provisions clients.

Le coût de l'endettement financier reste stable à 0.57 M€ (0.56 M€ lors de l'exercice précédent).

Parmi les charges d'impôt $(0.13~\text{M}\odot)$, il faut tenir compte d'un complément d'activation d'impôt différé qui s'élève à $0.15~\text{M}\odot$ sur l'exercice.

Compte tenu de ce qui précéde, le résultat net consolidé part du groupe fait apparaître un bénéfice de $0.18~\mathrm{M}\odot$ (dont une perte de $0.37~\mathrm{M}\odot$ liée aux activités abandonnées). Lors de l'exercice précédent, le résultat net part Groupe s'établissait à $3.2~\mathrm{M}\odot$ mais tenait compte d'une réactivation d'impôt différé de $1.9~\mathrm{M}\odot$.

DETAIL PAR MARQUE

¬ KINDY

Le chiffre d'affaires net de l'exercice s'élève à 24,5 M€ contre 25,7 M€ lors de l'exercice précédent.

Ce repli s'explique par une baisse des ventes sur la marque Kindy notamment dans les opérations en centrale mais aussi par l'arrêt des contrats « marchés publics » au 30 juin 2011. Ces contrats représentaient 1M€ sur l'exercice précédent.

L'activité « MDD » connaît une nouvelle progression sur l'exercice (+5%).

THE SOCKS LEGENDE (DIM)

Le chiffre d'affaires net de l'exercice s'établit à 5,1 M€ contre 5,0 M€ au 30 juin 2011. L'essentiel de l'activité est réalisé dans le circuit sélectif (30 % du CA) et dans la GMS (50% du CA). Les opérations sur la GMS sont restées stables par rapport à l'exercice précédent ce qui n'est pas le cas du circuit sélectif accusant une baisse de 20% des ventes.

Les ventes à l'export ont légèrement diminuée, baisse due essentiellement à l'arrêt de l'activité sur l'Espagne et la Grèce.

Le réseau GSS a connu en revanche une nette progression grâce à une offre « Eco Dim » plus compétitive.

L'amélioration de la gestion des approvisionnements et des stocks a permis une progression de la marge sur cette activité.



¬ BUSINESS SPORT SOCKS

Le chiffre d'affaires de l'exercice a connu une amélioration de 1,4% pour s'établir à 2,7 M€.

Les ventes sur la marque Thyo (60% du chiffre d'affaires) poursuivent leur progression. Cette marque est désormais reconnue des spécialistes du sport.

En revanche, BSS n'exploite plus de ventes sous licence. De plus la direction du groupe Kindy a décidé de se retirer de l'activité « MDD » du fait d'une forte pression sur les prix et les marges.

Les ventes de la marque « Achile » acquise en fin d'exercice, ne représente que 0,05 M€.

¬ EURO CHINA SOCKS

Cette filiale détenue à 51% par le Groupe est dédiée au suivi et au contrôle de l'approvisionnement en Asie mais réalise également des ventes en direct avec certains partenaires de la GSS. Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 1M€ avec un résultat positif de 0.1M€.

¬ GBB

Le chiffre d'affaires du pôle chaussures passe de $10.98~\text{M}\odot$ à $11.79~\text{M}\odot$ au 30~juin~2012 soit une augmentation de 7,30%.

Le chiffre d'affaires à l'export s'établit à 1,04 M€ au 30/06/2012 impacté par la crise dans la péninsule ibérique.

Le taux de marge brute baisse de 2,25%. Cette diminution trouve son origine dans les ventes aux sites internet de déstockage et le démarrage de l'atelier de production au Portugal.

Les charges externes ont augmenté 0,04 M€, progression liée essentiellement aux investissements publicitaires.

Le coût du financement du BFR résulte de l'augmentation du carnet de commandes, il impacte le résultat financier qui s'établit à (0.27) M \in .

Apollo, la filiale de distribution de GBB (1 magasin), pour son premier exercice, a connu un chiffre d'affaires relativement faible (71 K ϵ) engendrant un impact négatif sur le résultat du pôle de -40 K ϵ .

Un second magasin, dans la région parisienne, a été acquis dans de bonnes conditions financières et devrait permettre de rentabiliser cette filiale sur le prochain exercice.

13.2. L'état de situation financière consolidé

Les capitaux propres sont de 8,7 M€ pour une capitalisation boursière de 9,6 M€ au 30 juin 2012.

Les provisions à long terme :

- Engagement de retraite	0.71 M€
- Médailles du travail	0.04 M€
- DIF	0.06 M€
	0.81 M€

Les provisions à court terme correspondent à des litiges liés au personnel

Dettes financières et trésorerie

Les dettes financières se décomposent ainsi :

- Emprunts long terme	0.6 M€
- Location financement	0.7 M€
- Emprunts < 1 an	0.1 M€
- Emprunts court terme	3.1 M€
- Soldes créditeurs de banque	0.2 M€
	4.7 M€



Au 30 juin 2011, la dette était de 4.1 M€.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts, est de 1.50 M€ contre 1.80 M€.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité est de 1.48 M€ contre 2.8 M€ au 30 juin 2011. Toutefois à la clôture de l'exercice précédent, le poste clients avait été diminué des effets à l'encaissement qui étaient inclus en trésorerie pour un montant de 1 M€. Après correction, le flux net de trésorerie corrigé généré par l'activité au 30 juin 2011 est de 1.8 M€.

Le Groupe a décaissé en acquisitions d'immobilisations 1.8 M€ nets :

- Site industriel Moliens 1.57 M€ - Site industriel Portugal 0.23 M€ 1.80 M€

Les acquisitions ont été financées sur l'exercice par crédit-bail pour 0.8 M€ et sur l'exercice précédent pour 0.55 M€ (Oseo + région). Le matériel d'occasion destiné au site du Portugal a été intégralement autofinancé par GBB.

Le Groupe a également bénéficié de crédit de trésorerie à court terme (0.8 M€): pour le financement de l'acquisition de la marque « Achile » et de l'augmentation du BFR de GBB.

Le Groupe a distribué 0.19 M€ de dividendes et remboursé 0.82 M€ d'emprunts.

La trésorerie nette s'élève à 0.5 M€ au 30 juin 2012.

Les flux de trésorerie, sur l'exercice, se décomposent de la façon suivante (en millions d'euros):

	30/06/2012	30/06/2011 Corrigé
CAF avant coût endettement financier et impôt	1,5	1,8
- Variation BFR	0,0	0,0
=Flux net de trésorerie généré par l'activité	1,5	1,8
- Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1,8	-0,7
- Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	0,0	-2,6
- Taux de change	0,1	-0,1
Variation de trésorerie	-0,2	-1,6
Trésorerie au début d'exercice	0,7	2,3
Trésorerie au fin d'exercice	0,5	0,7

> Etat de l'endettement du Groupe au 30 juin 2012

Nature (en K€)	en K€	en K€
Emprunts bancaires et locations financières	4 547	3 867
Trésorerie passive	223	307
Trésorerie active	-748	-1 026
Endettement net total	4 022	3 148 1

Nature (en K€)	en K€	en K€
Capitaux propres	8 669	8 499
Chiffre d'affaires de l'exercice	$45\ 187$	$45\ 343$
Résultat part groupe	181	3 233
Capacité d'autofinancement après coût financier	788	3 589

¹ La trésorerie active présentée au 30/06/2011 n'est pas celle figurant dans les comptes initiaux publiés mais celle tenant compte d'une correction d'erreur de présentation (cf paragraphe 6.19 de l'annexe consolidée du 30/06/2012)

-



% Ratios d'endettement net sur :	en K€	en K€
Capitaux propres	46%	25%
Chiffre d'affaires de l'exercice	9%	5%
Résultat part groupe	5%	66%
Capacité d'autofinancement après coût financier	20%	59%

> Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est resté stable à 5.0 M€. L'augmentation du poste « clients » et la diminution des dettes « fournisseurs » ont été compensées par une réduction des stocks. En effet, la nouvelle organisation des achats et approvisionnements du pôle chaussettes a permis de réduire de 1.9 M€ le stock au 30 juin 2012. La Direction poursuit ses efforts sur la rotation des stocks. En revanche, l'augmentation des stocks du pôle chaussette est liée à l'évolution du carnet de commandes sur la saison hiver 2012.

Valeur des stocks en Millions €	30/06/2012	30/06/2011	Variation
Pôle chaussettes	6,2	8,1	-1,9
Pôle chaussures	4,1	3,6	0,5
CONSOLIDE	10,3	11,7	-1,4

> <u>Investissements</u>

Les investissements représentent 2.1 M€ au cours de l'exercice Ils concernent principalement :

- la mise à jour de notre ERP (mise en place d'un logiciel de PLM « Product life cyclemanagement »)
- Acquisition de la marque « Achile »
- Investissements dans de nouveaux outils de production dans le cadre de la réindustrialisation du site de moliens et de la création de l'usine de chaussures au Portugal.

14. L'AVENIR DU GROUPE

Le Groupe Kindy reste très prudent sur l'évolution de l'activité chaussettes en GMS qui subit un manque de fréquentation en magasins depuis le milieu de l'année 2012. Toutefois le repositionnement dans le réseau sélectif, avec une valeur ajoutée plus importante, des marques THYO, ACHILE, et INNOV ACTIV devrait limiter l'impact sur la rentabilité.

Avec le développement de ses sites internet dédiés à ses marques le groupe consolide ses positions en distribution sélective.

En adéquation avec cette stratégie de haut de gamme, le Groupe accroît ses volumes fabriqués sur son site de production de Moliens dans l'Oise.

Dans ce contexte, le Groupe prévoit une réorganisation de son pôle chaussettes pour allouer les moyens nécessaires à cette démarche.

Dans son activité chaussures pour enfant, grâce à une fabrication européenne, les marques GBB, RAMDAM, CATIMINI ont atteint le standard de qualité haut de gamme attendu par les consommateurs, avec un niveau de rentabilité en progression.

L'accroissement de sa présence sur internet, à l'export, ainsi que la création d'un réseau de boutiques multi-marques constituent des axes de développement du chiffre d'affaires.

15. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Néant



16. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

KINDY a développé une gamme « chaussetto-thérapie » destiné au circuit paramédical (chaussettes pour diabétiques, chaussettes anti-mycose).

Certains projets ont été développés en partenariat avec OSEO au cours de l'exercice. Ces projets, faute de rentabilité commerciale suffisante, ne seront pas mis sur le marché (chaussette chauffante, polymère actif)

Le pôle Recherche / Développement / Qualité, créé sur l'exercice précédent, est composé de 10 techniciens et ingénieurs.

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charge. Ils sont essentiellement composés d'échantillons, de frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité. Ces frais se sont établis à 414 K ϵ au cours de cet exercice pour 448 K ϵ l'exercice précédent.

17. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2011/2012					2010	/2011	
	KPMG	S.A.	Opus 3.14		KPMG S.A.		Opus 3.14	
	Montant en K€	%						
Audit								<u>.</u>
Commissariat aux comptes, certification	112	100%	21	100%	98	100%	21	100%
Dont Kindy SA (holding)	27		20		24		21	
Dont filiales intégrées globalement	85				74			
Missions accessoires	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres prestations	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	112	100%	21	100%	98	100%	21	100%



18. LES COMPTES SOCIAUX DE KINDY S.A.

18.1. Le résultat

> Le résultat d'exploitation

Les prestations facturées s'élèvent à 1.785 K€ euros soit un repli de 11.70% par rapport à l'année précédente.

Parmi les charges d'exploitation, les autres achats et charges s'élèvent à 505 K€, soit une augmentation de 50 K€ par rapport à 2010/2011 (+11 %). Les principales évolutions qui expliquent cette augmentation sont les suivantes:

Entretien et réparation matériel de transport
 Honoraires
 Services bancaires
 +13 K€
 +67 K€
 -27 K€

Le montant des impôts et taxes ont augmenté de 28 K€. L'explication de cette évolution réside dans les nouvelles modalités de calcul de la cotisation sur la valeur ajoutée dans les groupes intégrées fiscalement.

Les charges de personnel ont diminué de 259 K€, passant de 1.171 K€ à 912 K€ euros pour un effectif moyen passé de 5 personnes à 4 personnes.

Une provision a été constituée pour un litige en cours avec un salarié licencié au cours de l'exercice (100 K€)

Le résultat d'exploitation fait apparaître un gain de 262 K€.

> Le résultat financier

Les produits financiers sont constitués:

- d'intérêts financiers sur les comptes courants pour 8 K€,
- de gains réalisés sur le contrat de liquidité et de revenus VMP pour 14 K€,
- d'une reprise sur provision pour risque de comblement de passif « The Socks Legende » pour 109 K€,
- d'une reprise sur provision pour dépréciation des titres Kindy Bloquert pour 90 K€,
- d'une reprise sur provision pour dépréciation des titres GBB pour 102 K€.

Les charges financières sont composées de :

- d'une dépréciation des actions propres pour 26 K€,
- de pertes réalisées sur le contrat de liquidité pour 2 K€,
- d'intérêts sur emprunts pour 4 K€,
- de charges financières diverses pour 5 K€,
- d'intérêts sur emprunts et comptes courants 40 K€.

Le résultat financier fait apparaître un gain de 245 K€.

Compte tenu d'une perte exceptionnelle de $50~\text{K}\+$ et d'un profit d'intégration fiscale de $80~\text{K}\+$, l'ensemble fait apparaître un bénéfice de $537~\text{K}\+$ sur l'exercice.



18.2. Le bilan

Le bilan présente une situation nette de 6.877 K €

Les provisions pour risques et charges sont les suivantes :

\neg	Engagement de retraite et Médaille du travail	141 K€
\neg	Provision pour litiges	100 K€
\neg	Provision pour risque The socks legende	141 K€

> Les dettes financières sont composées de :

- Billets de trésorerie pour 240 K€
- ¬ Soldes créditeurs de banque pour 100 K€

Etat de l'endettement de la société Kindy SA

Nature en K€	30/06/2012	30/06/2011
Emprunts bancaires	240	72
Trésorerie passive	100	2
Trésorerie active	-4	-9
Comptes courants d'associés	$9\ 157$	$9\ 438$
Endettement net total	9 493	9 503

La trésorerie nette s'est dégradée de 105 K€ sur l'exercice (+ 7 K€ à l'ouverture et −98 K€ à la clôture) :

- Compte tenu d'une marge brute d'autofinancement de 280 K€ et d'une augmentation de BFR de 347 K€, les flux dégagés par l'exploitation consomment 67 K€ de trésorerie,
- Les flux nets consacrés à l'investissement (essentiellement consacrés à la gestion du contrat de liquidité) engendre une consommation de trésorerie de 14 K€,
- ¬ Les flux liés aux opérations de financement (- 24 K€) s'analysent de la manière suivante :
 - Souscription de billets de trésorerie pour 300 K€,
- Versement de dividendes aux actionnaires pour 192 K€,
- Remboursement d'emprunts pour 132 K€.

18.3. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

18.4. Les activités en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

18.5. Affectation du résultat

Nous vous proposons de répartir le bénéfice de l'exercice s'élevant à 537.702 euros comme suit :

- 5% à la réserve légale soit 26.886 euros
- le solde en autres réserves soit 510.816 euros.

Le directoire rappelle les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices:

	Revenus éligible	Revenus non		
Date de distribution	Dividendes	Autres revenus	éligibles à	
	Dividendes	distribués	l'abattement	
Exercice clos le 30/06/2011	$192\ 059$	-		-
Exercice clos le 30/06/2010	0	-		-
Exercice clos le 30/06/2009	0	-		-



18.6. Dépenses non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 19.700 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève 6.566 euros.

18.7. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes de la société.

18.8. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12
Capital social	10 424 000	10 424 000	$5\ 212\ 000$	$5\ 212\ 000$	5 212 000
Nbre actions ordinaires	1 303 000	1 303 000	1 303 000	$1\ 303\ 000$	1 303 000
Nbre actions à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nbre maximal d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	
Chiffre d'affaires hors taxes	$2\ 131\ 100$	$2\ 085\ 800$	$2\ 054\ 326$	$2\ 022\ 111$	$1\ 785\ 451$
Résultat avant impôts, participation, dotations	723738	$1\ 390\ 464$	649 938	-291 850	$151\ 226$
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat aprés impôts, participation, dotations	-10 165 180	-234 389	$442\ 695$	893 826	537 701
Résultat distribué				$195\ 450$	0
- par action résultat aprés impôts avant dotations	0,56	1,07	0,50	0,10	0,28
- par action résultat aprés impôts et dotations	-7,80	-0,18	0,34	0,69	0,41
Dividende attribué à chaque action				0,15	
Effectif moyen des salariés	7	7	7	5	4
Montant de la masse salariale	$835\ 312$	$779\ 418$	$878\ 552$	$822\ 754$	639 132
Cotisations sociales et avantages sociaux	366 798	$348\ 377$	378 799	$348\ 342$	273 069



18.9. Tableau des délégations accordées par l'assemblée générale au directoire par application des articles L.225.129-1 et L.225.129-2 du Code de Commerce

N° Résolution	Délibération	Conditions	Délai de délégation
Résolution N°9 AGO 15/12/2011	Programme de rachats d'actions	Dans la limité de 10% du capital soit 130.300 actions avec un prix maximum de 15 euros par action	15/06/2013
Résolution N°10 AGE 15/12/2011	Réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions	Dans la limite de 10% du capital	15/12/2013
Résolution N°11 AGE ¹ 15/12/2011	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux actionnaires avec maitien du droit préférentiel de souscription	 Dans la limite d'un montant nominal global d'actions de 3.000.000 euros, Dans la limite d'un montant nominal de valeurs mobilières représentatives de créances de 5.000.000 euros 	16/02/2014
Résolution N°12 AGE ^{2 3} 15/12/2011	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	 Dans la limite d'un montant nominal global d'actions de 3.000.000 euros, Dans la limite d'un montant nominal de valeurs mobilières représentatives de créances de 5.000.000 euros 	16/02/2014
Résolution N°13 AGE ^{3 4} 15/12/2011	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé.	 Dans la limite d'un montant nominal global d'actions de 3.000.000 euros, Dans la limite d'un montant nominal de valeurs mobilières représentatives de créances de 5.000.000 euros 	16/02/2014
Résolution N°15 AGE 15/12/2011	Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières.	Dans la limite de 10% du capital social	16/02/2014
Résolution N°16 AGE 15/12/2011	Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E.	Dans la limite de 3% du capital social	16/02/2014

Hormis les rachats d'actions dans le cadre du contrat de liquidité, aucune autre délégation n'a été exercée au cours de l'exercice.

Le détail de ces résolutions est disponible dans le document de référence 2010/2011 (déposé à l'AMF le 08 décembre 2011) en pages 98 à 102.

¹ Avec maintien du droit préférentiel de souscription permettant aux actionnaires, aux détenteurs et aux cessionnaires de droits préférentiels de souscription de souscrire à titre irréductible.

² Cf. article L.225-136-1 du code de commerce.

³ Le prix d'émission des titres nouveaux sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'une décote maximale de 5%. Toutefois, dans la limite de 10% du capital social par an, l'assemblée générale extraordinaire pourra autoriser le directoire à fixer le prix d'émission selon les modalités qu'elle déterminera au vu d'un rapport du directoire et d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

⁴ Cf. article L.225-136-3 du code de commerce.



19. ACTUALISATION EN DATE DU 13/11/2012

Chiffre d'affaires au 30/09/2012

en M€ (aux normes IFRS)	2011-2012	2012-2013	Variation
Pôle chaussette	8,11	7,63	-5,9 %
Pôle chaussure pour enfant	3,02	3,55	+ 17,4 %
Au 30 septembre 2012	11,13	11,18	+ 0,4 %

Dans un climat de crise particulièrement sensible dans la grande distribution, le Groupe Kindy, leader français de la chaussette, publie un chiffre d'affaires stable à $11,18~\mathrm{M}\odot$ (+ 0,4~%) pour le premier trimestre de l'exercice 2012-2013.

Pôle chaussette

Le chiffre d'affaires du pôle chaussette est impacté par la contraction de l'activité en grandes surfaces alimentaires et la récente fermeture de sa filiale de commercialisation en Espagne. Grace aux marques Achile (reprise en avril 2012) et Thyo, le groupe poursuit son redéploiement en distribution sélective. A l'issue du premier trimestre 2012-2013, le chiffre d'affaires s'établit à 7,63 M€, contre 8,11 M€ sur les trois premiers mois de l'exercice 2011-2012.

Dans le cadre de sa stratégie volontariste de développement dans le e-commerce, le pôle a ouvert en septembre dernier thyo.fr, le site marchand de la marque de chaussettes de sport techniques Thyo, et vient de lancer kindy.fr dédié à sa marque phare. Il complète ainsi l'offre en ligne du spécialiste des chaussettes fantaisie achile.fr et du site multimarque chaussettes.com (sa participation à 27 %).

Pôle chaussure pour enfant

Grâce à la notoriété croissante de ses produits haut de gamme à prix étudié, le pôle chaussure pour enfant poursuit son déploiement auprès des spécialistes de la distribution sélective et du e-commerce, en France et à l'export. Fort de ses marques GBB, Catimini et Ramdam by GBB, lancée la saison dernière pour cibler les grandes filles "branchées", il a réalisé un chiffre d'affaires trimestriel de 3,55 M€ en progression de 17,4 % par rapport au premier trimestre 2011-2012.



III Le capital de la société

Le capital est composé de 1.303.000 actions.

1. L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article 1.233-13 du code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 30 juin, plus de 5 %, 10 %, 20%, 33.33 %, 50 % ou 66.66 % du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

GROUPE KINDY: EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

	Situation au 12 novembre 2012			Situat	Situation au 09 novembre 2011			Situation au 16 novembre 2010				
		Droits de			Droits de				Droits de			
	Actions	%	vote	%	Actions	%	vote	%	Actions	%	vote	%
JP INVESTISSEMENTS	185 867	14,26%	371 734	21,50%	185 867	14,26%	371 734	21,99%	185 867	14,26%	346 234	21,27%
Joël PETILLON	$36\ 679$	2,81%	36680	2,12%	33 933	2,60%	$33\ 934$	2,01%	33 024	2,53%	$33\ 024$	2,03%
Sous total Joel Petillon	$222\ 546$	17,08%	408 414	23,63%	219 800	16,87%	405 668	24,00%	218 891	16,80%	$379\ 258$	23,30%
Jean Yves BLOQUERT	130 280	10,00%	197 306	11,41%	130 280	9,99%	197 306	11,67%	130 280	10,00%	197 306	12,12%
Famille BLOQUERT	$40\ 525$	3,11%	68 063	3,94%	40 075	3,08%	67 613	4,00%	40 075	3,08%	67 613	4,15%
Sous total BLOQUERT	170 805	13,11%	265 369	15,35%	170 355	13,07%	264 919	15,67%	170 355	13,07%	264 919	16,27%
Jacques GAILLARD	150 000	11,51%	300 000	17,35%	157 000	12,05%	257 000	15,20%	150 890	11,58%	250 890	15,41%
CIAL	$130\ 508$	10,02%	$130\ 508$	7,55%	$130\ 508$	10,02%	$130\ 508$	7,72%	$130\ 508$	10,02%	$130\ 508$	8,02%
Famille Claude LUCK	$66\ 622$	5,11%	$66\ 622$	3,85%	$46\ 628$	3,58%	$46\ 628$	2,76%	50 500	3,88%	$50\ 500$	3,10%
Management Kindy	$55\ 200$	4,24%	$86\ 200$	4,99%	$55\ 200$	4,24%	$86\ 200$	5,10%	63700	4,89%	63700	3,91%
Aut. actions nominatives	1 312	0,10%	2624	0,15%	1 312	0,10%	2624	0,15%	1 413	0,11%	2.815	0,17%
Amiral Gestion	$164\ 845$	12,65%	$164\ 845$	9,54%	$166\ 195$	12,75%	$166\ 195$	9,83%	$154\ 080$	11,83%	$154\ 080$	9,46%
Public	304 080	23,34%	$304\ 080$	17,59%	$330\ 593$	$25{,}38\%$	$330\ 593$	19,56%	331 301	$25{,}43\%$	331 301	20,35%
Actions autodétenues	$37\ 082$	2,85%		0,00%	25 409	1,95%			31 362	2,41%		
TOTAL	1 303 000	100,00%	1 728 662	100,00%	1 303 000	100,0%	1 690 335	100,0%	1 303 000	100,0%	1 627 971	100,0%

Il n'y a pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux et il n'existe pas de pacte d'actionnaires entraînant des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Au cours de l'exercice, aucun franchissement de seuil n'est à signaler.

2. ACTIONS PROPRES ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

La société dispose au 30 juin 2012 de :

- ¬ 22.607 actions d'autocontrôle Kindy S.A comptabilisés pour 200 K€ (valeur d'acquisition)
- 5 470 actions dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice, dans le cadre de cette gestion, 33.901 actions ont été cédées et 37.917 actions acquises.

3. EVOLUTION BOURSIERE

Capitalisation boursière au 30 juin 2012 : 9 577 Keuros

Cours extrêmes: Plus haut: 11,00 euros

Plus bas: 4,68 euros

4. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Néant.



5. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES

A la clôture de l'exercice, l'état des participations des salariés dans le cadre des plans d'épargne entreprise, du fonds commun de placement est néant.

6. AUTORISATION DE METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS ET DE REDUIRE LE CAPITAL PAR ANNULATION D'ACTIONS AUTO-DETENUES

Nous vous proposons de conférer au directoire, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 130.300 actions.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 15 décembre 2011.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action KINDY par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa huitième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tout moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le directoire appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 10 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 1 303 000 euros.

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser le directoire, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 130.300 actions, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le directoire disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2009
Dividende total payé en K€	192	Néant	Néant
Dividende par action en euros	0,15	Néant	Néant



8. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur les titres de la Société sont exposés ci-dessous :

L'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2011 a conféré au directoire les délégations de compétence lui permettant de procéder à une augmentation de capital en vertu de la onzième à seizième résolutions dont les modalités et délais figurent en page 98 à 102 du document de référence 2010/2011 déposé à l'AMF le 08 décembre 2011 et disponible sur le site www.groupekindy.com.



IV Administration et gestion

1. LES MANDATAIRES DE LA SOCIETE KINDY SA

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (article L.225-102-1 alinéa 3 du code de commerce) ¹

Nom des mandataires	Mandat dans la société	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)*
Monsieur Joël PETILLON	Président du directoire	1	 Président Directeur Général de la société KINDY BLOQUERT Président de la SAS BSS Président de la société THE SOCKS LEGENDE Gérant de la S.A.R.L JP Investissements
Monsieur Eric GARIN	Membre du directoire	I	 Administrateur de la SA KINDY BLOQUERT Gérant de la SCI BLOQUERT Gérant de l' EURL APOLLO Président de la SAS GBB Gérant de GBB FOOTWEAR PORTUGAL
Monsieur Dominique HENNERESSE Echéance du mandat fin 2015	Président du Conseil de Surveillance	1	Gérant de la SARL FIDELYS CONSEIL Administrateur de la SA HILD Président de la SA SUPRA
Monsieur Bernard SALTIEL Echéance du mandat fin 2014	Membre du Conseil de Surveillance		Directeur Général de la Société DOBOTEX France
Madame Nadine VELDUNG Echéance du mandat fin 2015	Membre du Conseil de Surveillance		
Monsieur Hubert PERRIN Echéance du mandat fin 2013	Membre du Conseil de Surveillance		

^{*} quelque soit la forme de la société, française ou étrangère

¹ Les mandats exercés par Monsieur Joël Pétillon et Eric Garin sont des mandats exercés à l'intérieur du Groupe Kindy. Les mandats exercés par le président du conseil de surveillance ainsi que les membres de ce conseil sont exercés à l'extérieur du Groupe Kindy.



2. LES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES (L.225-102-1 AL 1 ET 2 DU CODE DE COMMERCE ET SELON RECOMMANDATIONS AFEP/MEDEF D'OCTOBRE 2008)

2.1. Synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées à chaque dirigeant

Nom et fonction du mandataire social	Exercice 2011/2012	Exercice 2010/2011
Joël Pétillon - Président du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2	$323\ 580$	$295\ 660$
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
détaillées au tableau du § 2.3	U	U
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice détaillées au	0	0
tableau du §2.5	U	0
SOUS TOTAL Joël Pétillon	$323\ 580$	$295\ 660$
Eric Garin - Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2	$156\ 137$	$136\ 117$
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
détaillées au tableau du § 2.3	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées	0	0
au tableau du §2.5)	0	0
SOUS TOTAL Eric Garin	$156\ 137$	136 117
TOTAL	479 717	431 777

2.2. Rémunérations versées à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonction du mandataire social	Montants au titre de l'exercice 2011/2012		Montants au titre de l'exercice 2010/2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Joël Pétillon - Président du directoire				
Rémunération fixe	$228\ 000$	$228\ 000$	$223\ 200$	$223\ 200$
Rémunération variable	$93\ 000$	$93\ 000$	70 000	70 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature (véhicule mis à disposition)	$2\ 580$	$2\ 580$	$2\ 460$	$2\ 460$
SOUS TOTAL Joël Pétillon	323 580	323 580	295 660	295 660
Eric Garin - Membre du directoire				
Rémunération fixe	$96\ 297$	$96\ 297$	$92\ 397$	$92\ 397$
Rémunération variable	$57\ 500$	$57\ 500$	$41\ 500$	$41\ 500$
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature (véhicule mis à disposition)	2 340	$2\ 340$	$2\ 220$	$2\ 220$
SOUS TOTAL Eric Garin	156 137	$156\ 137$	136 117	136 117
TOTAL	479 717	479 717	431 777	431 777

Les montants sont exprimés en valeurs brutes.

Un avenant au contrat de travail du président du directoire en date du 5 JUIN 2000 a institué une indemnité contractuelle de licenciement égale à deux ans de salaire. Le conseil précise que, dans l'hypothèse où les dispositions contractuelles auraient à s'appliquer au cours de l'exercice 2012/2013, l'indemnité prévue par ce contrat ne sera due que si le résultat opérationnel du Groupe est au minimum à l'équilibre. Le conseil de surveillance décide que ces éléments feront l'objet d'une révision annuelle par les membres du conseil de surveillance sur proposition du Comité des Rémunérations.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Comité des Rémunérations. Elles se composent d'une partie fixe et d'une partie variable basée sur l'évolution du résultat opérationnel.



En conformité avec les dispositions de la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008 concernant la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, la société a choisi de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF complété et précisé par les recommandations du 6 octobre 2008. »

2.3. Options de souscription ou d'achats d'actions attribuées au cours de l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N° et date du plan	Nature des options	Valorisation des options	Nombre d'options attribuées pendant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Joel Pétillon				Néant		_
Eric Garin				Néant		

2.4. Options de souscription ou d'achats d'actions levées au cours de l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Options levées par chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées pendant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Joel Pétillon		Néar	nt	
Eric Garin		Néar	nt	

2.5. Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Joel Pétillon			Néant		
Eric Garin			Néant		

2.6. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'acquisition
Joel Pétillon		Né	ant	
Eric Garin		Né	ant	

2.7. Historique des attributions de souscription et d'achats d'actions

	Plan autorisé par
Date d'assemblée	l'assemblée générale
	du 19 décembre 2000
Date du directoire	37595
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	70000
Dont pouvant être souscrit par les mandataires sociaux :	
Eric Garin - membre du directoire	15000
Claude Léorier - membre du directoire	15000
Point de départ d'exercice des options	38691
Date d'expiration	39787
Prix de souscription	1,3
Nombre d'actions souscrites au 30/06/2010	55000
Nombre cumulé d'options de souscriptions annulés	15000
Options de souscription d'actions restantes en fin d'exercice	0



Date d'assemblée	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	Néant	
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé	Néant	

2.8. Information sur le contrat de travail, régime de retraite supplémentaire et indemnités susceptible d'être octroyés au président du directoire

Dirigeants mandataires sociaux		rat de vail	Régime de retraite supplémentaire		Indemnité susceptibles raison de la fonc	d'être dues à cessation de	Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui ¹	Non	Oui	Non
Joel Pétillon Président du directoire		X		X	X			X

3. JETONS DE PRESENCE

Le groupe a versé des jetons de présence pour un montant total de 24.000 €, répartis entre les membres du conseil de surveillance en fonction de leur assiduité au conseil au cours de l'exercice écoulé. La répartition nominative de ces jetons de présence est la suivante :

Membres du conseil de surveillance	Jetons versés en 2011/2012	Jetons versés en 2010/2011
Dominique Henneresse	8 000	6 000
Jean Claude Carle		
Bernard Saltiel	8 000	$4\ 500$
Hubert Perrin	8 000	6 000
TOTAL	24 000	16 500

Nous vous proposons de revaloriser le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance à la somme de 24.000 euros sur l'exercice 2012/2013.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

A la connaissance du Groupe Kindy, aucun des mandataires sociaux (membres du directoire et du conseil de surveillance) n'a, au cours des cinq dernières années :

- i été condamné pour fraude,
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, fait l'objet d'une incrimination sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire,
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance du Groupe Kindy et au jour de l'établissement du présent document de référence, aucun conflit d'intérêt n'est identifié entre les devoirs de chacun des mandataires sociaux (membres du

-

¹ L'indemnité de licenciement serait égale à deux années de salaire. Si ces dispositions contractuelles venaient à s'appliquer au cours de l'exercice 2012/2013, l'indemnité prévue par ce contrat ne serait due que si le résultat opérationnel des activités poursuivies par le Groupe est au minimum à l'équilibre.



Directoire et du Conseil de Surveillance) à l'égard de l'Emetteur et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

A la connaissance du Groupe Kindy et au jour de l'établissement du présent document de référence, il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'un des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

5. QUITUS POUR LA GESTION

Nous vous demandons de donner quitus aux membres du directoire pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions que nous vous proposons.



V Les conséquences sociales de l'activité

1. POLITIQUE DE RECRUTEMENT

1.1. EFFECTIFS PAR CATEGORIE ET PAR POLE (ETP) A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
KINDY BLOQUERT	173	182	44	43	217	225
KINDY (Holding)	5	4			5	4
TOTAL	178	186	44	43	222	229

1.2. REPARTITION PAR CATEGORIE (ETP)

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Industriel	41	36	21	19	62	55
Logistique - informatique	42	43	3	3	45	46
Commercial-Marketing	67	65	8	12	75	77
Administratif	28	42	12	9	40	51
TOTAL	178	186	44	43	222	229

1.3. REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CLASSE D'AGE (ETP)

	PÔLE CHA	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		ΓAL
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
17 à 25 ans	19	18	1	1	20	19
25 à 30 ans	7	9	0	1	7	10
30 à 35 ans	18	18	4	4	22	22
35 à 40 ans	22	21	6	6	28	27
40 à 45 ans	22	24	5	8	27	32
45 à 50 ans	30	31	9	7	39	38
50 à 55 ans	37	43	12	11	49	54
55 à 60 ans	19	18	7	5	26	23
60 à 65 ans	4	4	0	0	4	4
TOTAUX	178	186	44	43	222	229

1.4. NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES

	PÔLE CHA	PÔLE CHAUSSETTES		USSURES	TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Embauches	25	36	2	8	27	44

1.5. NOMBRE D'EMBAUCHES JEUNES

	PÔLE CHA	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	
Embauches	3	3	1	3	4	6	



1.6. TYPE DE CONTRAT (en unité physique au 30 juin)

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
CDD	20	16	2	1	22	17
CDI	176	179	43	43	219	222
TOTAUX	196	195	45	44	241	239

1.7. TAUX DE TRANSFORMATION EN CDI

	PÔLE CHA	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	
En %	0,55	13,36	0	0	0,55	13,36	

1.8. PARITE HOMMES/FEMMES (en unité physique au 30 juin)

	PÔLE CHA	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CADRES	20	11	5	0	25	11	
A. MAITRISE	6	9	3	3	9	12	
TECHNICIENS	12	8	0	0	12	8	
EMPLOYES	2	42	5	12	7	54	
OUVRIERS	27	35	5	3	32	38	
FORCE DE VENTE	12	11	7	1	19	12	
TOTAUX	79	116	25	19	104	135	

2. CONDITIONS DE TRAVAIL

2.1. REPARTITION EFFECTIF TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL

	PÔLE CHA	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	
Cadres					0	0	
Temps plein	29	31	5	5	34	36	
50%	0	0	0	0	0	0	
Etam							
Temps plein	90	122	31	29	121	151	
80%	6	6	0	0	6	6	
50%	1	1	1	1	2	2	
Autres %	14	0	0	1	14	1	
Ouvriers							
Temps plein	55	34	7	7	62	41	
80%	1	1	1	1	2	2	
50%	0	0	0	0	0	0	
TOTAUX	196	195	45	44	241	239	

2.2. NOMBRE D'HEURES SUPPLEMENTAIRES

Sociétés	Nombre d'l supplémen	
	2011	2012
Pôle chaussettes	3 668	$2\ 563$
Pôle chaussures	118	493
TOTAL	3 786	$3\ 056$



2.3. ABSENTEISME (en % heures d'absences/heures travaillées)

_	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Maladie/accidents travail	2,75%	3,32%	1,25%	1,67%	2,44%	2,99%

2.4. NOMBRE ACCIDENTS DU TRAVAIL

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Nombre accidents	2	5	0	2	2	7
Indice de fréquence	0,90%	$2,\!27\%$	0	4,44%	0,75%	2,64%
Nombre heures perdues	1379	1312	0	401	1379	1713

3. MOTIVATION DES COLLABORATEURS

3.1. Rémunérations

Masse salariale	2011	2012
Pôle chaussettes	5 280 K€	5 545 K€
Pôle chaussures	1 481 K€	1 657 K€

3.2. Salaires moyens en euros

CSP -	Hom	me	Femme		
CSF	+ bas	+ haut	+ bas	+ haut	
Cadres	$2\ 582$	$6\ 850$	2950	5 250	
Agents de maîtrise	1.864	$3\ 085$	1 991	3 100	
Techniciens	1626	2 900	$1\ 561$	$2\ 685$	
Employés	1775	$2\ 150$	710	$2\ 040$	
Ouvriers	$1\ 515$	1 804	1.561	1755	

3.3. Promotion interne

	2012	2
	Femme	Homme
Ouvrier vers employé	0	0
Ouvrier vers technicien	0	0
Employé vers technicien	0	0
Employé vers A. maîtrise	0	0
Agent maîtrise vers Cadre	0	0
Technicien vers cadre	0	1
Total Groupe	0	1

4. DIALOGUE SOCIAL

4.1. Réunions

- Mensuelle pour le CE, donc 12 par an pour le Groupe
- Semestrielle pour les délégués du personnel : 2 par an pour le Groupe
- CHSCT: Trimestrielle, soit 4 par an pour le Groupe

4.2. Représentations

- ¬ Syndicats représentés chez Kindy : CGT, FO et CGC
- ¬ Politique d'information : affichage



5. FORMATION:

1 047 heures de formation ont été réalisées au sein du groupe en 2011/2012 (1 115 heures en 2010/2011)

5.1. Pôle chaussettes – heures de formation réalisées par CSP et par Sexe

TYPES DE ECOMATION -	OUVRI	ERS	ETA	M	CADRE	S	TOTATIV
TYPES DE FORMATION -	H	F	H	F	Н	F	TOTAUX
Techniques de vente	-	-	21				21
Sécurité	56		112			-	168
Langues étrangères				180		20	200
GPEC	-	-	-	182	182	-	364
Management	-	-	-		148	82	230
Totaux	56	0	133	362	330	102	983

5.2. Pôle chaussures - heures de formation réalisées par CSP et par Sexe

TYPES DE FORMATION	OUVRI	ERS	ETA	M	CADRE	S	TOTAUX
TIFES DE FORMATION	Н	F	Н	F	Н	F	IOIAUX
Sécurité	-6	-	12	6	-	-	24
Langues étrangères	-	-	40	-		-	40
Totaux	6	0	52	6	0	0	64

6. INSERTION

Au 30/06/2012, les effectifs Cotorep représentent 3.75 % de l'effectif du site de Moliens.



VI Les conséquences environnementales de l'activité et propriétés immobilières, usines et équipements

Les processus de production du Groupe ne font appel à aucune substance dangereuse, ils ne sont pas polluants et ne donnent lieu à aucun rejet de substances toxiques. Le Groupe KINDY respecte les normes européennes concernant les risques environnementaux.

> Périmètre des indicateurs:

Sur l'exercice comptable 2011/2012, le Groupe Kindy compte comme sites de production (implantés en France) ceux des marques KINDY (Moliens), et GBB (Beaupréau). Toutefois les indicateurs sont donnés uniquement sur le site de Moliens et le siège administratif.

> Période de référence :

Kindy étant en exercice décalé (clôture de l'exercice au 30.06.2012), la période porte du 01/07/2011 au 30/06/2012



1. CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES

Thèmes	Périmètre site de production France et siège administratif
1. Hygiène et sécurité	Chiffres accident de travail : voir rapport social
2. Consommation d'eau	964 m³ en 09/10
	873 m³ en 10/11
	$832 \text{ m}^3 \text{ en } 11/12$
3. Consommations de matières premières	Fuel, utilisé principalement pour le chauffage de l'atelier et le
r	fonctionnement des « machines à former » (jusqu'en juin 2010)
	392 tonnes en 09/10
	- ** * ***
	A compter de juillet 2010, la chaudière au fuel du site de Moliens a été
	remplacée par une chaudière à gaz :
	4315 Mwatts en 10/11
	5157 Mwatts en 11/12
4. Consommations d'énergies	Electricité
4. Consommations deficigles	1044 Mwatts en 09/10
	961 Mwatts en 10/11
	882 Mwatts en 11/12
	Consommations d'électricité concernent principalement l'alimentation
	des moteurs des machines (plus de 70%), l'éclairage et l'informatique
7 Manuar Page and the constitute	
5. Mesures d'efficacité énergétique	Depuis l'étude énergétique réalisée en 2000 avec le concours de
	l'ADEME, permettant de réduire en partie de 51% sur 3 ans la
	consommation d'énergie : de 2885 MW à 1416 MW en 2003, le groupe n'a
0 P	pas lancé de nouvelles mesures d'efficacité énergétique
6. Recours aux énergies renouvelables	Les consommations en énergies étant relativement faibles, le groupe n'a
	pas recours à des énergies renouvelables
7. Rejets dans l'air	La consommation de fuel rejette dans l'air des particules. Elles ne
	présentent pas de danger, les chaudières n'étant pas soumises à contrôle
	en raison de leur faible puissance.
8. Nuisances sonores ou olfactives	L'activité industrielle du groupe ne crée pas de nuisances sonores ou
	olfactives (utilisation de métiers à tricoter, repassage, et air comprimé)
9. Rejets dans l'eau	L'activité industrielle du groupe n'engendre aucun rejet dans l'eau
10. Conditions d'utilisation des sols	Pas d'utilisation des sols
11. Rejets dans le sol	Pas de rejets dans le sol
12. Déchets	Cartons
	105 tonnes en 09/10
	123 tonnes en 10/11
	109 tonnes en 11/12
	Déchets industriels banals
	Déchets industriels banals 53 tonnes en 09/10
	53 tonnes en 09/10
13. Protection des milieux naturels	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11
13. Protection des milieux naturels 14. Démarches d'évaluation ou de certification	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12
	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant
14. Démarches d'évaluation ou de certification	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant
14. Démarches d'évaluation ou de certification	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le
14. Démarches d'évaluation ou de certification	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique
14. Démarches d'évaluation ou de certification	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières
14. Démarches d'évaluation ou de certification	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE: 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves)
14. Démarches d'évaluation ou de certification	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE: 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE: 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE: 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité 16. Services internes environnement 17. Formation/information des salariés	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE: 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier Voir rapport social
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité 16. Services internes environnement 17. Formation/information des salariés 18. Moyen de réduction des risques	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier Voir rapport social Formation à la sécurité : voir rapport social
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité 16. Services internes environnement 17. Formation/information des salariés	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier Voir rapport social Formation à la sécurité : voir rapport social Pas d'organisation contre la pollution hors site, car pas d'impact
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité 16. Services internes environnement 17. Formation/information des salariés 18. Moyen de réduction des risques 19. Organisation contre la pollution hors site	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier Voir rapport social Formation à la sécurité : voir rapport social Pas d'organisation contre la pollution hors site, car pas d'impact environnemental
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité 16. Services internes environnement 17. Formation/information des salariés 18. Moyen de réduction des risques 19. Organisation contre la pollution hors site 20. Dépenses environnementales	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier Voir rapport social Formation à la sécurité : voir rapport social Pas d'organisation contre la pollution hors site, car pas d'impact environnemental Indicateur gestion des déchets
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité 16. Services internes environnement 17. Formation/information des salariés 18. Moyen de réduction des risques 19. Organisation contre la pollution hors site 20. Dépenses environnementales 21. Provisions et garanties environnement	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier Voir rapport social Formation à la sécurité : voir rapport social Pas d'organisation contre la pollution hors site, car pas d'impact environnemental Indicateur gestion des déchets Néant
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité 16. Services internes environnement 17. Formation/information des salariés 18. Moyen de réduction des risques 19. Organisation contre la pollution hors site 20. Dépenses environnementales 21. Provisions et garanties environnement 22. Indemnités environnementales en	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier Voir rapport social Formation à la sécurité : voir rapport social Pas d'organisation contre la pollution hors site, car pas d'impact environnemental Indicateur gestion des déchets
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité 16. Services internes environnement 17. Formation/information des salariés 18. Moyen de réduction des risques 19. Organisation contre la pollution hors site 20. Dépenses environnementales 21. Provisions et garanties environnement 22. Indemnités environnementales en exécution de décision judiciaire	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier Voir rapport social Formation à la sécurité : voir rapport social Pas d'organisation contre la pollution hors site, car pas d'impact environnemental Indicateur gestion des déchets Néant Néant
14. Démarches d'évaluation ou de certification 15. Mesures pour assurer la conformité 16. Services internes environnement 17. Formation/information des salariés 18. Moyen de réduction des risques 19. Organisation contre la pollution hors site 20. Dépenses environnementales 21. Provisions et garanties environnement 22. Indemnités environnementales en	53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12 Néant Néant Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier Voir rapport social Formation à la sécurité : voir rapport social Pas d'organisation contre la pollution hors site, car pas d'impact environnemental Indicateur gestion des déchets Néant



2. PROPRIETES, USINES ET EQUIPEMENTS

> Site de Moliens

Ce site, siège social du Groupe Kindy, est la propriété de la SCI Bloquert détenue à 99,97% par le Groupe. D'une superficie totale de 16.000 m2, il intègre :

- des bâtiments administratifs,
- entrepôts où sont stockés les produits du pôle « chaussettes » (Kindy, Business Sport Socks et The Socks Legende),
- ateliers de fabrication (44 machines à tricoter).

> Site de Beaupréau

Sur ce site en location, est géré le pôle « chaussures ». Il est composé de locaux administratifs et d'entrepôts.

> Autres sites:

- Les autres sites des activités du pôle « chaussettes » (Kindy Espagne à Madrid, et Kindy Asie à Shanghai) sont constitués de bureaux en location,
- Le pôle « chaussures » dispose de 2 magasins (Filiale Apollo : Taverny et Saint-Orens) en location ainsi qu'un site de production à Guimaraes (Portugal) de 2.500 m2 (GBB Footwear) également en location.



VII Rapport du président du conseil de surveillance sur le contrôle interne¹

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

1.1. Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Sa composition est la suivante:

- ¬ Dominique HENNERESSE Président
- Nadine VELDUNG Membre depuis le 15 décembre 2011
- Bernard SALTIEL Membre
- Hubert PERRIN Membre
- Jean Claude CARLE Membre jusqu'au 15 décembre 2011.

Un règlement intérieur définit les règles et les modalités de fonctionnement du conseil de surveillance et de ses comités en complément des dispositions de la loi et des statuts de la société.

La durée du mandat des Surveillants, nommés par l'Assemblée Générale est de 4 années. Chaque Surveillant doit être propriétaire d'au moins 1 action inscrite au nominatif.

Conformément aux statuts, le Conseil se réunit régulièrement et à l'initiative de son Président pour :

- analyser les tableaux de bord du Groupe et les rapports du Directoire, et entendre les commentaires de celui-ci sur les points abordés,
- approuver les budgets annuels ainsi que toute décision stratégique ou autre qu'il lui revient statutairement d'approuver,
- examiner les comptes semestriels et annuels arrêtés par le Directoire.

Chaque réunion fait l'objet d'une convocation avec un ordre du jour précis et donne lieu à l'envoi de documents (en général au moins une semaine à l'avance) correspondant aux points abordés.

2 comités permanents spécialisés sont créés au sein du conseil de surveillance :

- Le Comité des Rémunérations comprenant le Président et un autre membre du Conseil, se réunit au moins une fois par an pour fixer la rémunération des membres du Directoire,
- Le comité d'audit composé comprenant le Président et un autre membre du Conseil indépendant et présentant des compétences particulières en matière financière ou comptable.

La rémunération des membres du Directoire est composée :

- d'une partie fixe,
- d'une partie variable basée sur l'évolution du résultat opérationnel.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012. Les procès-verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

 $^{^1}$ Le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Kindy SA figure en page 88 du présent document



Le Conseil de surveillance a pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF concernant notamment le cumul mandat social / contrat de travail. En conformité avec les dispositions de la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008 concernant la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, la société a choisi de se référer partiellement² au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF complété et précisé par les recommandations du 6 octobre 2008.

Un avenant au contrat de travail du président du directoire en date du 5 JUIN 2000 a institué une indemnité contractuelle de licenciement égale à deux ans de salaire. Le conseil précise que, dans l'hypothèse où les dispositions contractuelles auraient à s'appliquer au cours de l'exercice 2012/2013, l'indemnité prévue par ce contrat ne sera due que si le résultat opérationnel des activités poursuivies par le Groupe est au minimum à l'équilibre.

Le conseil décide que ces éléments feront l'objet d'une révision annuelle par les membres du conseil de surveillance sur proposition du Comité des Rémunérations.

Conformément à l'article L.823-20 du Code de Commerce, le conseil de surveillance assure les fonctions du comité d'audit mentionné à l'article L.823.19 du Code de Commerce à savoir :

- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes,
- assurer le suivi de l'indépendance des Commissaires aux comptes,
- émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

1.2. Directoire

Il est composé de 2 à 5 membres.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance :

- Joël PETILLON Président
- ¬ Eric GARIN Membre

Conformément aux statuts, le Directoire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative de son Président pour :

- ¬ faire le point sur la marche des affaires et examiner les tableaux de bord mensuels du Groupe et des filiales.
- ¬ prendre toutes décisions nécessaires à la bonne marche du groupe et/ou de ses filiales.

Le Directoire se réunit également pour :

- ¬ arrêter les comptes semestriels et annuels,
- établir les rapports au Conseil,
- convoquer et préparer les Assemblées Générales.

Le Directoire s'est réuni six fois en 2011/2012. Les procès-verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

1.3. Pouvoirs et responsabilités

Les pouvoirs des organes et des mandataires sociaux du Groupe et de ses filiales sont définis par la loi, et éventuellement encadrés par les statuts des sociétés considérées.

_

 $^{^2}$ Les recommandations du 06 octobre 2008 ne sont appliquées que partiellement à savoir que les membres du conseil de surveillance ne sont pas renouvelés par « roulement »



1.4. Assemblée Générale

Les modalités liées à l'Assemblée Générale sont reprises par les articles 22 et 23 des statuts de KINDY SA.

2. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

2.1. Définition du contrôle interne

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnels respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les Organes Sociaux et les valeurs, normes et règles internes du Groupe;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux Organes Sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe;
- de prévenir et maîtriser les risques résultant des activités du Groupe ainsi que les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier, sans pouvoir néanmoins constituer une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.2. Organisation fonctionnelle et organigrammes

L'organigramme fonctionnel du Groupe et les organigrammes juridiques du Groupe sont mis à jour à chaque clôture semestrielle par la Direction Financière.

2.3. Composition des Comités de Direction

Le Comité de Direction du Groupe est ainsi constitué :

- Président du Directoire (également Président des sociétés d'exploitation du Groupe)
- Directeur Financier et Ressources Humaines
- ¬ Directeur des Ventes
- Directeur Informatique et Logistique
- Directeur des Achats.

2.4. Fonctionnement des Comités de Direction

> Comité de Direction du Groupe

Le Comité de Direction se réunit régulièrement au siège pour :

- mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil de Surveillance,
- définir les actions permettant d'atteindre les objectifs budgétaires,
- contrôler l'évolution des performances économiques et prendre les décisions nécessaires pour atteindre ces objectifs,
- étudier toute mesure permettant d'améliorer l'efficacité globale,
- s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Le Comité de Direction du Groupe s'est réuni mensuellement en 2011/2012. Un ordre du jour établi pour chaque réunion et un compte rendu est rédigé et diffusé aux participants.

Comités de Direction des activités

Les Comités de Direction des activités font de même au niveau de chaque activité.

2.5. Etablissement des budgets et des plans

Budgets

Les budgets sont établis selon la procédure actualisée par la Direction Financière du Groupe et suivant un planning préétabli annuellement. Une fois validés, ces budgets fixent les objectifs à atteindre pour chaque responsable (des activités, départements ou services) et les moyens humains et financiers mis en œuvre pour y parvenir.



Le suivi des objectifs fait l'objet d'une analyse permanente comparant les chiffres réels mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente. Des actions correctives sont décidées, le cas échéant, pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'environnement.

Un tableau de bord semestriel pour le Groupe, incluant les paramètres économiques et financiers essentiels pour chaque pôle ainsi que des commentaires, est diffusé aux membres du Conseil.

Des tableaux de bord mensuels plus détaillés sont disponibles dans chaque activité.

> Plans de développement

Le plan du Groupe est actualisé chaque année au deuxième trimestre par la Direction Financière du Groupe. Les objectifs définis dans les plans propres à chaque activité, tiennent compte des évolutions externes (conjoncture et concurrence) et internes (actions mises en œuvre) à moyen terme.

Chaque activité établit son propre plan avec un dossier complet d'analyses qualitatives et quantitatives. Après validation par le Directoire, le plan consolidé du groupe est présenté au Conseil de Surveillance pour approbation.

2.6. Information comptable, financière et de gestion – systèmes d'information

2.6.1. Direction Financière du Groupe

Le Directeur Financier est rattaché au Président du Directoire à qui il rend compte, et membre du Comité de Direction du Groupe. A ce titre, il :

- supervise (hiérarchiquement ou fonctionnellement) au sein du Groupe les services financiers, comptables, consolidation, fiscalité, contrôle de gestion, audit interne et systèmes d'informations centraux;
- veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur, et propose toute amélioration souhaitable;
- fixe les calendriers des arrêtés des comptes mensuels, semestriels et annuels, et établit les tableaux de bord correspondants;
- approuve les projets de comptes semestriels et annuels, les règles et procédures du Groupe, les modes de gestion de la trésorerie et des risques de change, ainsi que la mise en place de tous financements, emprunts, lignes de crédit, garanties ou cautions;
- assure la liaison avec les Commissaires aux Comptes du Groupe et des principales filiales, et avec les autres experts indépendants;
- ¬ participe aux études concernant l'évolution du périmètre juridique du Groupe, et son organisation.

2.6.2. Rédaction de directives et procédures

Les principales règles et procédures ont été élaborées par la Direction Financière du Groupe et/ou par celles des activités à l'intention des principaux responsables.

Les habilitations bancaires sont systématiquement mises à jour en cas de changement des fonctions et/ou des responsables concernés.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes IFRS.

2.6.3. Contrôle de l'information comptable et financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par un personnel qualifié tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celle-ci.

- Contrôle des états financiers: les liasses de consolidation périodiques, incluant le bilan, le compte de résultat, l'ensemble des tableaux de flux et les éléments annexes sont établis selon un planning préétabli. La Direction Financière contrôle l'exhaustivité des informations financières, la bonne application des procédures de clôture et de retraitements, la réconciliation des comptes intra-groupe.
- Contrôle des informations contenues dans le tableau de bord : la bonne application du plan comptable et des procédures est vérifiée lors de l'établissement du reporting semestriel.
- Contrôles opérationnels: des contrôles formels ont été mis en place pour les process à caractère récurrent. Il s'agit de contrôles humains et/ou informatisés (avec des accès informatiques restreints à certaines fonctions et des mots de passe).

2.6.4. Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion des activités participe activement à l'établissement des budgets et des plans, analyse et contrôle les engagements, met en évidence les risques, anomalies et écarts, propose des



actions correctives. Il a aussi pour mission d'apporter aide et conseils à chaque entité opérationnelle, de s'assurer de la fiabilité des informations diffusées ainsi que du suivi des plans d'actions et de l'application des procédures de gestion.

Des contrôles spécifiques sont effectués par les activités à intervalles réguliers, notamment la réalisation d'inventaires physiques des stocks et des immobilisations.

2.6.5. Systèmes d'information

Un logiciel intégré, GENERIX est déployé dans les entités de chaque activité.

L'utilisation de ce logiciel permet de limiter les erreurs manuelles de ressaisie d'informations grâce aux interfaces existants entre les différents modules.

Des logiciels spécialisés existent au niveau du Groupe pour assurer des fonctions spécifiques (consolidation, reporting, immobilisations, trésorerie, paie, ...)

2.6.6. Information sur les procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière

Les processus d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière sont les suivants:

- ¬ le processus d'élaboration du plan comptable
- ¬ les processus de production des comportant :
- la comptabilisation des opérations
- la constitution des provisions et charges à payer
- la constitution des comptes de régularisation et d'attente
- les réalisations des arrêtés semestriels et annuels.
- les processus d'élaboration de l'information sur la situation financière (bilan, compte d'exploitation, annexe, rapport de gestion) comportant :
 - la production de ces informations
 - . l'explication des comptes
 - . la constitution et le suivi des engagements hors bilan.
- ¬ les processus de contrôle des comptes et de la situation financière comportant:
 - . les réconciliations
 - . les contrôles
 - . les circularisations avec les tiers.

2.7. Relations avec les Commissaires aux Comptes

La nomination des Commissaires aux Comptes pour une durée de 6 ans a pris effet lors de l'exercice 2008/2009 pour le Groupe et pour ses principales sociétés.

Ils ont libre accès aux documents et employés du Groupe pour réaliser leur mission conformément à la loi.

Une fois par an en juin, avant la fin de l'exercice, une réunion sur les options d'arrêté des comptes a lieu au siège du Groupe, réunissant le Président du Directoire, le Directeur Financier et les Commissaires aux Comptes, signataires des rapports semestriels et annuels. La Direction du Groupe présente les options qui ont été retenues pour la clôture annuelle (en tenant compte des recommandations antérieures des Commissaires aux Comptes le cas échéant). Cette réunion est planifiée environ un mois avant l'intervention des Commissaires aux Comptes pour leur permettre de mieux préparer leurs travaux et cibler leurs investigations.

Les Commissaires aux Comptes sont régulièrement invités et assistent aux réunions du Conseil de Surveillance examinant les comptes semestriels et annuels.

2.8. Conclusion: objectif à court et moyen terme

Le Groupe s'inscrit dans une démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne en adéquation avec l'évolution des risques auxquels il peut être confronté.



VIII Comptes consolidés au 30 juin 20121

A- ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2012

ACTIF	Note	30/06/2012	30/06/2011
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	6.1	775	839
Autres immos incorporelles	6.2	$4\ 538$	4 530
Immobilisations corporelles	6.3	$2\ 503$	$1\ 144$
Titres mis en équivalence	6.4	38	41
Autres actifs non courants	6.5	258	289
Actifs d'impôts non courants	6.7	2 346	$2\ 422$
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		10 458	9 265
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	6.8	10 304	$11\ 674$
Créances clients	6.9	7 748	5649
Autres actifs courants	6.10	1 051	1 014
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.11	741	$2\ 039$
1			
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	6.18	115	
TOTAL ACTIFS COURANTS		19 959	20 376
TOTAL ACTIF		30 417	29 641
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note	30/06/2012	30/06/2011
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	6.12	$5\ 212$	$5\ 212$
Autres réserves		$3\ 020$	-123
Résultat de l'exercice		181	3 233
Participations ne conférant pas le contrôle		256	177
TOTAL CAPITAUX PROPRES		8 669	8 499
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières à long terme	6.14	1 127	860
Passifs d'impôt non courant	6.7	1 803	1 720
Provisions à long terme	6.13	810	698
Autres passifs non courants			
		3	4
TOTAL PASSIFS NON COURANTS			$\frac{4}{3282}$
TOTAL PASSIFS NON COURANTS PASSIFS COURANTS		3	
	6.15	3	
PASSIFS COURANTS Dettes fournisseurs		3 743 8 871	3 282 9 278
PASSIFS COURANTS Dettes fournisseurs Emprunts à court terme	6.16	3 743 8 871 3 643	3 282 9 278 3 314
PASSIFS COURANTS Dettes fournisseurs		3 743 8 871	3 282 9 278
PASSIFS COURANTS Dettes fournisseurs Emprunts à court terme Provisions à court terme	6.16 6.13	3 743 8 871 3 643 142	3 282 9 278 3 314 170
PASSIFS COURANTS Dettes fournisseurs Emprunts à court terme Provisions à court terme Autres passifs courants Passifs classés comme détenus en vue de la vente	6.16 6.13 6.17	3 743 8 871 3 643 142 5 349	3 282 9 278 3 314 170
PASSIFS COURANTS Dettes fournisseurs Emprunts à court terme Provisions à court terme Autres passifs courants	6.16 6.13 6.17	3 743 8 871 3 643 142	3 282 9 278 3 314 170 5 098

 $^{^{1}}$ Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés figure en page $\,$ 83 du présent document



B - ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2012

Rubriques Chiffre d'affaires	NOTES	Activités	Activités				
Chiffre d'affaires		poursuivies	abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
	7.1	45 187		45 187	$45\ 259$	84	45 343
Autres produits de l'activité		18		18	10		10
Achats consommés		-19 003		-19 003	-22 967	-109	-23 076
Charges de personnel	7.2	-10 345		-10 345	-10 072	-37	-10 109
Charges externes		-9 271	-5	-9 276	-9 067	-11	-9 078
Impôts et taxes		-860		-860	-683		-683
Dotation aux amortissements		-421		-421	-383		-383
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-2 248		-2 248	1236		1236
Autres charges	7.3.1	-1 602		-1 602	-1 870		-1 870
Autres produits	7.3.1	27		27	193		193
Résultat opérationnel courant		1 482	-5	1 477	1 656	-73	1 583
Autres produits opérationnels	7.3.2	308		308	69		69
Autres charges opérationnelles	7.3.2	-508	-375	-883	-254	-5	-259
Résultat opérationnel		1 282	-380	902	1 471	-78	1 393
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7.4						
Coût de l'endettement financier brut	7.4	-576		-576	-566		-566
Coût de l'endettement financier net		-576	0	-576	-566	0	-566
Autres produits financiers	7.5	88		88	122		122
Autres charges financières	7.5	-45		-45	-73		-73
Charge d'impôt	7.7	-138		-138	2 354		2 354
Résultat des sociétés mises en équivalence		-2		-2	-3		-3
Résultat de cession des activités abandonnées							
Résultat net		609	-380	229	3 305	-78	3 227
Part du groupe		560	-379	181	3 311	-78	3 233
Participations ne conférant pas le contrôle		49	-1	48	-6	0	-6
Résultat net de base par action	7.8	0,43 €		0,14 €	2,54 €	-0,06 €	2,48 €
Résultat net dilué par action	7.8	0,44 €		0,14 €	2,59 €	-0,06 €	2,53 €



${f C}$ - Etat des autres elements du resultat global au 30 juin 2012

_				
Rubriques	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	30/06/2011
Résultat de l'exercice	609	-380	229	3 227
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt)				
Ecart de conversion des activités à l'étranger	62		62	-59
Pertes actuarielles	-42		-42	
Ajustement de valeur des instruments de couverture	136		136	-143
Résultat global de la période	765	-380	385	$3\ 025$
Dont part du groupe	686	-380	306	3 060
Dont Participations ne conférant pas le contrôle	79		79	-35



D - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE AU 30 JUIN 2012

	Attribuab	les aux porte	ırs de capitau	Attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société m ère	xiété mère	- Participations	Total des
		Autres	Ecart de	Résultats non	Total part	neconférant	capitaux
	Capital	réserves	conversion	distribués	Groupe	pas le contrôle	propres
Solde au 30/06/2010	5 212	-371	L-	401	5 235	653	5 888
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2011							
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			-30		-30	-29	-59
Perte sur couverture de flux de trésorerie		-143			-143		-143
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	-143	-30	0	-178	-29	-202
Résultat de la période				9 233	3 233	9-	9 227
Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	-143	-30	9 233	3 060	-35	3 025
Affectation du résultat		401		-401	0		0
Titres d'autocontrôle		36			36		36
Réduction de capital					0		0
Variation de périmètre		ō-			တု	-395	-404
Dividendes versés					0	-46	-46
Solde au 30/06/2011	5 212	98-	-97	9 299	8 322	177	8 499
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2012							
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			31		31	31	62
Pertes actuarielles		-42			-42		-42
Gain sur couverture de flux de trésorerie		136			136		136
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	94	31	0	125	31	156
Résultat de la période				181	181	48	229
Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	94	31	181	306	79	385
Affectation du résultat		3041		-3041	0		0
Titres d'autocontrôle		-23			-23		-23
Réduction de capital					0		0
Variation de périmètre					0		0
Dividendes versés				-192	-192		-192
Solde au 30/06/2012	5 212	3 026	9-	181	8 413	256	8 669



E - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2012

	Notes	3	0/06/201	2	30/06/2011
Résultat net d'ensemble			229		$3\ 227$
Dotations nettes aux amortissements et provisions			569		383
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés					
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			2		3
Plus et moins values de cession		-	12	-	24
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier			788		$3\ 589$
Coût de l'endettement financier net			576		566
Charge d'impôt			138	-	$2\ 354$
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt			1 502		1 801
Impôts versés			21		190
Variation des stocks			$1\ 370$	-	1.847
Variation des clients et autres débiteurs		-	$1\ 231$		$2\ 407$
Variation des fournisseurs et autres créditeurs		-	177		240
Flux net de trésorerie généré par l'activité			$1\ 485$		2 791
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	2097	-	388
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			308		69
Cession d'immobilisations financières			31	-	10
Acquisitions d'actions propres		-	24		
Cession de sociétés consolidées, trésorerie cédée déduite				-	398
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-	1 782	-	727
Dividendes versés aux minoritaires par des filiales consolidées				-	47
Dividendes versés aux minoritaires par la société mère		-	192		
Souscriptions d'emprunts			1624		550
Intérêts financiers versés		-	576	-	566
Remboursements d'emprunts		-	815	-	$2\ 504$
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement			41	-	$2\ 567$
Incidence de la variation de taux de change			62	-	58
Variation de la trésorerie nette		-	194	-	561
Trésorerie à l'ouverture			1 732		$2\ 293$
Correction d'erreurs	Note 6-19	-	1 013		
Trésorerie à l'ouverture corrigée			719		$2\ 293$
Trésorerie à la clôture			525		1 732
Variation de trésorerie		-	194	-	561
Trésorerie et équivalents de trésorerie N	Note 6-11		748		2 039
Trésorerie passive	Note 6-16	-	223		307
TOTAL TRESORERIE			525		1 732



F - ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 30 JUIN 2012

1. INFORMATIONS GENERALES

Kindy SA « la Société » est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Moliens. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2012 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme les « entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en la fabrication et commercialisation d'articles de bonneterie.

1.1. Faits majeurs de la période

La direction du groupe Kindy a pris la décision de fermer la filiale « Kindy Espagne » qui servait de plate-forme commerciale sur la péninsule ibérique pour les activités « GBB » et « KINDY ». Dans ce contexte, les comptes de cette filiale sont présentés en activité abandonnée.

Une nouvelle société « GBB Footwear » implantée au Portugal, filiale à 100% de GBB SASU a été créée au cours de la période. Elle a pour objet d'assurer une partie de la fabrication du pôle « chaussures ».

Dans un souci de comparabilité des états financiers, la note 6.19 présente une correction d'erreur de présentation figurant dans l'état de situation financière et le tableau de flux de trésorerie des comptes de l'exercice précédent.

1.2. Evènements postérieurs à l'exercice

Néant

2. DECLARATION DE CONFORMITE ET BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

2.1. Déclaration de conformité

> Normes IFRS utilisées

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers ont été arrêtés par le directoire le 17 septembre 2012 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale.

> Nouvelles normes IFRS publiées mais non encore en vigueur

La société n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes ou interprétations publiées suivantes, soit parce qu'elles ne sont pas encore entrées en vigueur, soit parce qu'elles ne s'appliquent pas aux comptes annuels clos le 30 juin 2012, ou encore parce que le groupe n'est pas concerné par lesdites normes :

- ¬ IFRS 9 «instruments financiers, classement et valorisation des instruments financiers »
- ¬ IFRS 10 « Consolidation»
- ¬ IFRS 11 « accords conjoints»
- ¬ IFRS 12 « informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités»
- ¬ IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur»
- ¬ IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels »
- Amendement IAS 12, impôts différés-recouvrement des actifs sous-jacents;
- ¬ Amendement IAS 1, présentation des OCI ;
- ¬ Amendement IFRS 1, hyperinflation sévère et suppression de date fixe pour les premiers adoptants.

Par ailleurs, la société ne dispose pas à la date d'arrêté des comptes d'informations connues ou pouvant être raisonnablement estimées concernant l'évolution de l'impact possible de l'application de ces nouvelles normes ou de ces nouvelles interprétations sur les états financiers du groupe au cours de la période de sa première application.

La société a appliqué par anticipation l'amendement de la norme IAS 19 concernant les avantages postemploi. (§6.13).



2.2. Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transactions, instruments financiers classés comme disponible à la vente.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont :

- Les stocks (note 3.7)
- ¬ Les dépréciations d'actifs (note 3.8)
- Les avantages au personnel (note 3.10)
- Les impôts différés (note 3.16)

Les méthodes exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

2.3. Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) qui est exposé à des risques et une rentabilité différente de ceux des autres secteurs.

Compte tenu des marchés fortement concurrentiels sur lesquels évolue le groupe kindy, ce dernier n'a pas souhaité communiquer les informations sectorielles. En conséquence, le groupe Kindy n'a pas appliqué la norme IFRS 8 pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2009.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes de consolidation

> Filiale

Les entités dans lesquelles le groupe exerce un contrôle, sont intégrées ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de l'activité

> Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote de l'entité. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat par les entreprises associées, selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe détient des participations d'une société entrant dans cette catégorie (Socks office).

> Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le Groupe ne détient aucune participation de ce type.



> Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

3.2. Monnaie étrangère

> Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

> Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges à l'étranger sont convertis en euros au aux cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les taux de conversion des devises utilisés sont les suivants :

Толи	Au 30/0	06/2012	Au 30/06/2011			
Taux	Taux moyen	Taux clôture	Taux moyen	Taux clôture		
Hong Kong Dollar (HKD)	0,1051	0,0977	0,0961	0,0889		

3.3. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise un instrument de couverture des variations de flux de trésorerie pour couvrir le budget d'achat d'une saison en devises étrangères. Il se matérialise par l'achat à terme de devises afin de couvrir le risque de variation des paiements à effectuer liés aux futurs achats et dépendant du cours de cette devise.

L'instrument de couverture est évalué à sa juste valeur. Ses variations de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture et en résultat pour la part inefficace.

3.4. Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit ci-dessous.

Evaluation lors des arrêtés

Catégories	Evaluation	Comptabilisation des variations de valeur		
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur	Variation des justes valeurs en résultat		
Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Coût amorti	Non applicable		
Prêts et créances	Coût amorti	Non applicable		
Actifs financiers disponible à la vente	Juste valeur	Variation des justes valeurs en autres éléments du résultat global		

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du



Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

3.5. Immobilisations incorporelles

> Goodwill

Les goodwill, y compris négatifs, résultent de l'acquisition de filiales et entreprises associées.

Pour les acquisitions antérieures au 1er juillet 2004, les goodwill sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Lorsqu'il en résulte une différence négative, elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

Les goodwill sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation. Les goodwill sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

> Marque

La marque concerne essentiellement Kindy Bloquert. Elle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Aucun amortissement n'est pratiqué, celle-ci ayant une durée d'utilité indéterminée.

> Frais de recherche et développement

Les dépenses de développement, c'est à dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisés en tant qu'immobilisation si le groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. A ce jour, le Groupe ne remplit pas les conditions d'activation des dépenses liées aux coûts de développement.

> Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8)

> Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles (autres que les goodwill) dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture et dès qu'il existe des indices de pertes de valeurs. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Nature	Durée
Logiciels	5

3.6. Immobilisations corporelles

> Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

Aucune réévaluation des biens n'a été opérée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).



> Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de financement et figurent en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette financière. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété. L'analyse des contrats de location a permis de déterminer que le Groupe ne dispose que d'un seul contrat de location financement.

> Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Nature	Durée
Constructions	20
Agencements et aménagements des constructions	10
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	4
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	10

3.7. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks comprend le prix d'achat ainsi que les frais accessoires d'achat. Des frais de production sont inclus pour les stocks fabriqués sur les sites du Groupe.

3.8. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

Les valeurs comptables des actifs autres que les stocks et les actifs d'impôt différés sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée au moins une fois par exercice.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartient l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

Compte tenu de la structure du groupe, les activités « Chaussettes » et « chaussures » représentent chacune une UGT. Le Pôle « Chaussettes » est composé des sociétés Kindy Bloquert, The Socks Legende et Business Sport Socks. Le Pôle « Chaussures » est composé des sociétés GBB, GBB Footwear et Apollo. Le goodwill, la marque et les actifs de supports (essentiellement l'immobilier présent dans les SCI) ont été affectés en totalité à l'UGT Pôle Chaussettes.



3.9. Capital

Le capital social de la société Kindy S.A. (société mère) est constitué de 1 303 000 actions au prix nominal de 4 euros.

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé net d'impôts, en diminution des capitaux propres. Ces actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats.

S'agissant des actions de la société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation. Au 30/06/2012, le Groupe détenait 28.077 actions de la société directement et par l'intermédiaire du contrat de liquidité.

3.10. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions comprennent principalement des litiges clients et sociaux : Dès lors qu'il est plus probable qu'improbable que le contentieux aboutira à une sortie de ressources pour le groupe, celui-ci constitue une provision déterminée en fonction des réclamations du client et de l'évaluation du risque encouru par le service juridique du groupe

3.11. Avantages au personnel

Avantages postérieurs à l'emploi :

L'obligation nette du groupe aux titres de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés immédiatement en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

> Autres avantages à long terme:

L'obligation nette du groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé et minoré de la juste valeur des actifs dédiés.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés en autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

Droit individuel à la formation (DIF):

Conformément aux règles des conventions collectives applicables, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures par année cumulable sur une durée maximale de 6 ans. Au terme de ce délai et à défaut de leur utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

La charge relative au DIF a été évaluée compte tenu des hypothèses suivantes :

- Nombre d'heures de formation allouées par salarié et par exercice : 20 heures après un an d'ancienneté,
- Formation suivie en dehors du temps de travail (coût est égal à 50% du salaire net) à raison de 10 % et sur le temps de travail (coût égal au salaire brut majoré des charges) à raison de 90 %,
- Taux de déchéance des droits estimé à 85 %,
- Coûts associés directement à l'organisation des stages de formation : Non pris en compte



Après taux de déchéance, le montant total des droits acquis, arrêtés au 30 juin 2012 pour l'ensemble des salariés concernés du Groupe s'élève à 67 K€.

3.12. Paiements fondés sur des actions

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel de Groupe d'acquérir des actions de la société. La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

La juste valeur des options est évaluée selon le modèle trinomial à barrière.

Au 30/06/2012, l'ensemble des options qui avaient été attribuées a été exercé (soit 16.000 actions). Sur l'exercice 2011/2012, aucune option n'était en circulation.

3.13. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.14. Produits

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantité. Ces produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur et que la recouvrabilité est probable.

3.15. Produits et charges financiers

Les produits comprennent les intérêts sur placement, les dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les charges financières comprennent essentiellement les intérêts sur emprunts. Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.16. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles, à l'exception notamment des goodwill, entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différés repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette probabilité est estimée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établis par la direction générale et financière du groupe.

Les passifs d'impôt différé sont compensés avec les actifs d'impôt différé au sein d'une même entité fiscale ou chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) a été classée en charges opérationnelles.



3.17. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion des actions détenues en propre par la société.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

3.18. Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue à la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.



4. GESTION DU RISQUE

Le Groupe peut être exposé à différents risques liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessous identifiés, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital.

Il incombe au directoire de définir et superviser le cadre de gestion des risques du Groupe. Ainsi, la politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

4.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste « clients » du Groupe est la suivante :

Typologie	Part du poste client au 30/06/2012	Part du poste client au 30/06/2011
G 1		
Grande et moyenne surfaces	37%	42%
Grands Magasins	3%	3%
Grandes surfaces spécialisées	8%	6%
Organismes publics	2%	5%
Détaillants	50%	44%

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible. De plus, des procédures de gestion rigoureuses et préventives du poste client permettent de limiter les risques de défaillance sur le poste « détaillants » (fixation d'une limite de crédit pour les clients à risque, relances préventives...)

4.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit,.....). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au conseil de surveillance.

La dette financière, dont les chiffres détaillés figurent au § 6.14 et § 6.16, s'élève à 4.770 K€ à la clôture de l'exercice contre 4.174 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

Le Groupe bénéficie, auprès de ses partenaires financiers, de découverts autorisés et lignes de crédit s'élevant à 3.090 K€ au 30/06/2012 qui sont renouvelés annuellement. (prochaine échéance octobre 2012)



4.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

> Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux variable (voir 6.14).

Une variation des taux d'intérêts de 1 point sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de 33 K€. Compte tenu de la faible sensibilité du groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat financier, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêts sont les suivants :

	30/06/2012	30/06/2011
Placements monétaires court terme	0	0
Provision départ en retraite et médaille du travail	-744	-633
Position nette	-744	-633

Les montants en jeu sont de faible importance et ne peuvent entraîner une incidence significative sur le résultat financier.

> Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, la devise étrangère concernée est le Hong Kong dollar. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en autres éléments du résultat global.

Du fait de l'origine asiatique d'une part importante de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement le Dollar américain. Le groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme). La position de change (hors bilan) au 30/06/2012 s'élève 165 K\$.



5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées	Pays / N° Siren	Adresse	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Kindy S.A.	France 379402191	Moliens (60)	100,00	100,00	IG
Kindy Bloquert	France 525620159	Moliens (60)	99,70	99,70	IG
Kindy Bloquert SL	Espagne	Madrid	99,98	99,68	IG
SCI Bloquert	France 431430875	Moliens (60)	100,00	99,97	IG
Mariner Italie	Italie 12722190159	Roma	100,00	99,97	IG
BSS	France 432081867	Moliens (60)	100,00	100,00	IG
GBB	France 489970269	Beaupréau (49)	100,00	100,00	IG
GBB FOOTWEAR	Portugal	Guimaraes (Portugal)	100,00	100,00	IG
EURL APOLLO	France 533521480	Beaupréau (49)	100,00	100,00	IG
The Socks Legende	France 509203063	Moliens	100,00	100,00	IG
Socks Office	France 479454902	Levallois (92)	28,50	28,50	ME
Euro China Socks France	France 519288799	Moliens (60)	100,00	51,00	IG
Euro China Socks	Chine		51,00	51,00	IG

IG= intégration ligne à ligne ME = Mise en équivalence

La société «GBB FOOTWEAR» est consolidée pour la première fois au 30/06/2012 selon la méthode de l'intégration ligne à ligne.

6. NOTES SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

6.1. Goodwill

	Amortissements et					
	Valeurs brutes	dépréciations	Valeurs nettes			
30/06/2010	3 091	$2\ 252$	839			
Acquisitions			0			
Cessions			0			
Variation de périmètre			0			
30/06/2011	3 091	$2\ 252$	839			
Acquisitions		64	64			
Cessions			0			
Actifs abandonnés	- 121	- 121	0			
30/06/2012	2970	2 195	775			

La valeur nette du goodwill correspond à celle de Kindy Bloquert, du fonds de commerce de Kindy Bloquert.



6.2. Autres immobilisations incorporelles

Décomposition et variations des valeurs brutes

	Marques (1)	Logiciels	Total
30/06/2010	4 428	1 317	5 745
Acquisitions		80	80
Cessions		-145	-145
Actifs abandonnés			0
30/06/2011	4 428	$1\ 252$	5 680
Acquisitions	40	29	69
Cessions			0
Actifs abandonnés			0
30/06/2012	4 468	1 281	5 749

 $^{^{(1)}}$ Détail des marques figurant au bilan : Kindy, Kundry, Stem et Achile acquise en avril 2012

Décomposition et variation des amortissements et dépréciations

	Marques	Logiciels	Total
30/06/2010	86	1 162	1 248
Dotations		42	42
Reprises		-140	-140
Actifs abandonnés			0
30/06/2011	86	1 064	1 150
Dotations		61	61
Reprises			0
Actifs abandonnés			0
30/06/2012	86	1 125	1 211

Les marques dépréciées sont les marques Kundry et Stem (dépréciation à 100%).

6.3. Immobilisations corporelles

Décomposition et variations des valeurs brutes

	Constructions	Installations techniques & matériels	Autres Immob. corporelles	Total
30/06/2010	4 292	2 981	$1\ 251$	8 524
Acquisitions	46	16	246	308
Cessions	-36	-236	-173	-445
Reclassement	213	12	-225	0
Reclassement actifs abandonnés				0
30/06/2011	$4\ 515$	2 773	1 099	8 387
Acquisitions	178	$1\ 372$	470	2 020
Cessions		-296		-296
Reclassement		178	-178	0
Effet variation de change				0
Reclassement actifs abandonnés			-11	-11
30/06/2012	4 693	$4\ 027$	1 380	10 100



Décomposition et variation des amortissements et dépréciations

	Constructions	Installations techniques & matériels	Autres Immobilisations corporelles	Total
30/06/2010	3 830	2668	809	$7\ 307$
Dotations	177	88	76	341
Reprises	-33	-202	-170	-405
Actifs destinés à être cédés				0
Effet variation de change				0
30/06/2011	3 974	2554	715	$7\ 243$
Dotations	186	111	63	360
Reprises				0
Effet variation de change			5	5
Reclassement actifs abandonnés			-11	-11
30/06/2012	4 160	2665	772	7 597

6.4. Titres mis en équivalence

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs Nettes 30/06/2012	Valeurs Nettes 30/06/2011
Titres Socks Office	38		38	41
TOTAL	38	0	38	41

La valeur de ces titres, acquis en juin 2008, se décompose de la manière suivante :

Quote-part dans l'actif net 10 K€
 Ecart d'acquisition 28 K€

6.5. Autres actifs non courants

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs Nettes 30/06/2012	Valeurs Nettes 30/06/2011	
Autres immobilisations financières	258		258	289	
TOTAL	258	0	258	289	

6.6. Dépréciations d'actifs

Pour le calcul des dépréciations d'actifs corporels et incorporels, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions qui ressortent des derniers budgets-plans internes disponibles qui couvrent une période de 3 ans. Au-delà de cette période, il est calculé un flux de trésorerie normatif avec taux de croissance à long terme nul (comme l'exercice précédent). Le Groupe a retenu un taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs de 8.70% (8.89% à la clôture de l'exercice précédent) pour les deux pôles d'activité « chaussettes » et « chaussures ». Des tests de sensibilité sur la base d'une variation du taux d'actualisation de 1.50 point ont été effectués. Les résultats de ces test sont synthétisés dans le tableau suivant :

> <u>UGT Pôle chaussettes</u>

Taux d'actualisation	7,20%	7,70%	8,20%	8,70%	9,20%	9,70%	10,20%
Valeur d'utilité de l'UGT en K€ Taux de croissance infini =0	25 853	24 088	22 538	21 167	19 945	18 850	17 862
Valeur nette comptable des actifs rattachés à l'UGT	8 503	8 503	8 503	8 503	8 503	8 503	8 503
Dépréciation éventuelle	0	0	0	0	0	0	0



> <u>UGT Pôle chaussures</u>

Taux d'actualisation	7,20%	7,70%	8,20%	8,70%	9,20%	9,70%	10,20%
Valeur d'utilité de l'UGT en K€ Taux de croissance infini =0	10 356	9 626	8 985	8 418	7 913	7 461	7 053
Valeur nette comptable des actifs rattachés à l'UGT	4 307	4 307	4 307	4 307	4 307	4 307	4 307
Dépréciation éventuelle	0	0	0	0	0	0	0

6.7. Actifs d'impôt non courants

	30/06/2012	30/06/2011
Actifs d'impôt différés		
Reports de déficits fiscaux (1)	1 877	1 984
Congés payés	186	176
Autres avantages du personnel	258	241
Autres différences temporelles	25	21
TOTAL	2 346	$2\ 422$

⁽¹⁾Les déficits du Groupe sont activés à due concurrence des bénéfices taxables des 3 exercices de visibilité du business plan. Le complément d'impôt différé activé au titre de l'exercice s'élève à 155 K€. Le solde d'impôt différé actif non activé sur les déficits s'élève à 1.009 K€ au 30 juin 2012.

6.8. Stocks

Décomposition

Stocks au 30/06/2012	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	3 630	-65	3 565
Produits intermédiaires et finis	6.788	-49	6 739
Total	10 418	-114	10 304

Stocks au 30/06/2011	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	2 765	-16	2 749
Produits intermédiaires et finis	$9\ 004$	-79	8 925
Total	11 769	-95	11 674

6.9. Créances clients et autres débiteurs

Créances au 30/06/2012	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients & comptes rattachés	8 090	-249	7 841
Reclassement actifs abandonnés	-93		-93
Total	7 997	-249	7 748

Créances au 30/06/2011	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	
Créances clients & comptes rattachés publiés	6 028	-379	5 649	
Total	6028	-379	5 649	



6.10. Autres actifs courants

	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs Nettes 30/06/2012	Valeurs Nettes 30/06/2011
Créances sociales	43		43	42
Créances fiscales à court terme	216		216	350
Créances sur cessions d'immobilisations	2		2	2
Acomptes sur commandes en cours	63		63	55
Débiteurs divers	51		51	13
Charges constatées d'avance	691		691	552
Reclassement actifs abandonnés	-15		-15	
TOTAL	1 051	0	1 051	1 014

6.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2012	30/06/2011
Instrument dérivé	6	0
Caisse et comptes courants bancaires	742	$2\ 039$
Reclassement actifs abandonnés	-7	
Trésorerie et équivalent trésorerie	741	2 039

6.12. Capitaux propres

Le capital social est composé d'actions intégralement libérées d'une valeur nominale de 4 euros.

Nombre de titres à l'ouverture	1 303 000
Augmentation de capital	
Diminution de capital	-
Nombre de titres à la clôture	1 303 000

Actions propres:

	Actions détenues en direct		Actions détenues vi	a contrat de liquidité_
	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions
Nombre de titres à l'ouverture	200	$22\ 607$	12	1 354
Achats d'actions			312	37 917
Ventes d'actions.			- 281	- 33 801
Actifs financiers à la juste valeur	200	$22\ 607$	43	5 470

Au 30 juin 2012, les actions détenues pas la société Kindy S.A. en autocontrôle, en direct et par l'intermédiaire du contrat de liquidité, représentaient 2,15 % du capital.

6.13. Provisions à court terme et long terme

	30/06/2010	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	30/06/2011
Litiges	110	60			170
Provisions pour charges	99		-99		0
Autres risques	0				0
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-60			60	0
Total provisions court terme	149	60	-99	60	170
Engagement de retraite	561	40	-5		596
Médaille du travail	41	0	-4		37
Droit individuel formation	57	9	-1		65
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	0				0
Total provisions long terme	659	49	-10	0	698
Total provisions	808	109	-109	60	868



	30/06/2011	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	30/06/2012
Litiges	170	156	-184		142
Provisions pour charges	0				0
Autres risques	0				0
Total provisions court terme	170	156	-184	0	142
Engagement de retraite	596	111			707
Médaille du travail	37	1	-1		37
Droit individuel formation	65	2	-1		66
Total provisions long terme	698	114	-2	0	810
Total provisions	868	270	-186	0	952

Engagements de retraite

	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2009	30/06/2008
Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture	595	560	621	701	770
Coût des services rendus dans l'exercice	50	26	29	30	37
Coût financier de l'exercice	29	21	29	35	38
Prestations réglées au cours de l'exercice	-10	-18	-26	-16	-50
Pertes (gains) actuarielles (1)	43	6	-93	-129	-94
Valeur actualisée de l'obligation à la clôture	707	595	560	621	701
Hypothèses actuarielles					
Taux d'actualisation	3,88%	4,91%	3,84%	4,66%	4,99%
Taux d'augmentation future des salaires	3,01%	3,57%	3,47%	3,18%	1,50%
Turnover	4,88%	4,90%	5,52%	4,79%	3,00%

⁽¹⁾ Pour les comptes clos le 30 juin 2012, la direction du Groupe Kindy a décidé d'appliquer par anticipation l'amendement de la norme IAS 19 en comptabilisant les pertes et gains actuariels en autres éléments du résultat

Une variation du taux d'actualisation de moins 0,50% aurait entrainé un impact négatif sur les capitaux propres de −28 K€. Quant à une variation positive de 0,50% du taux d'actualisation, elle aurait entraîné un impact positif sur les capitaux propres de 28 K€.

6.14. Passifs financiers non courants

	30/06/2012	30/06/2011
Emprunts auprès ets de crédit	-	35
Dettes financières - location financ.	522	-
Dettes financieres diverses	605	825
Total	1 127	860

Parmi les dettes financières en location-financement, ont été souscrits 3 nouveaux contrats de crédit-bail dans le cadre de la réindustrialisation du site de Moliens pour un montant total de 825 K€.

Echéancier (au 30 juin 2012)

	de 1 a	ın à 5 ans	Total			
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable		
Dettes financières en location-financement	522		522	·		
Dettes financières diverses	205	400	205	400		
Total	727	400	727	400		

6.15. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Dettes	30/06/2012	30/06/2011
Fournisseurs et comptes rattachés	8 871	9 278
Total	8 871	9 278



6.16. Passifs financiers courants

Dettes	30/06/2012	30/06/2011
Billets de trésorerie et crédit campagne	3 090	2 350
Découverts bancaires	223	307
Instrument dérivé	0	130
Part à –1an emprunts à long terme	149	525
Dettes financières - location financt	181	2
Total	3 643	3 314

6.17. Autres passifs courants

Dettes	30/06/2012	30/06/2011
Dettes sociales	2 231	2 159
Dettes fiscales	1 309	$1\ 269$
Dettes diverses	1 809	1 670
Total	5 349	5 098

Parmi les dettes diverses figure le montant des créances affacturées (net de réserves prélevées par la société d'affacturage) soit $622~\rm KC$ au 30/06/2012. Il s'élevait à $1.131~\rm KC$ à l'ouverture de l'exercice.



6.18. Activités abandonnées

La direction du groupe Kindy a pris la décision de fermer la filiale « Kindy Espagne » qui servait de plateforme commerciale sur la péninsule ibérique pour les activités « GBB » et « KINDY ». Dans ce contexte, les comptes de cette filiale sont présentés en activité abandonnée.

Au 30 juin 2012, cette activité se compose d'actifs pour 115 K€ ainsi réparti :

		Kindy
Rubriques	Notes	Espagne
Clients et comptes rattachés	6.9	93
Autres actifs courants	6.10	15
Trésorerie et équivalent trésorerie	6.11	7
TOTAL DE L'ACTIF		115
ACTIF NET		115

6.19. Corrections d'erreurs

L'état de situation financière ainsi que le tableau de flux de trésorerie des comptes consolidés du 30 juin 2011 comporte une erreur liée à la présentation des effets à l'encaissements en poste « trésorerie » au lieu du poste « créances clients ». Les corrections sont les suivantes :

> Etat de situation financière (Actif)

	30/06/2011		30/06/2011
ACTIF	publié	Correction	corrigé
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	839		839
Autres immos incorporelles	$4\ 530$		$4\ 530$
Immobilisations corporelles	$1\ 144$		$1\ 144$
Titres mis en équivalence	41		41
Autres actifs non courants	289		289
Actifs d'impôts non courants	$2\ 422$		$2\;422$
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	$9\ 265$		9265
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	$11\ 674$		$11\ 674$
Créances clients	$5\ 649$	1013	6662
Autres actifs courants	$1\ 014$		1014
Trésorerie et équivalent de trésorerie	$2\ 039$	-1 013	1026
TOTAL ACTIFS COURANTS	$20\ 376$		20 376
TOTAL ACTIF	29 641		29 641

L'erreur constatée n'a pas d'impact sur le passif de l'état de situation financière.



<u>Tableau des flux de trésorerie</u>

	;	30/06/2012		06/2011 ublié	(Correction	ē	30/06/2011 corrigé
Résultat net d'ensemble		229		$3\ 227$				3 227
Dotations nettes aux amortissements et provisions		569		383				383
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés								-
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		2		3				3
Plus et moins values de cession	-	12	-	24			-	24
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier		788		3 589				3 589
Coût de l'endettement financier net		576		566				566
Charge d'impôt		138	-	$2\;354$			-	$2\ 354$
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt		1502		1 801				1 801
Impôts versés		21		190				190
Variation des stocks		1370	-	1.847			-	1.847
Variation des clients et autres débiteurs	-	$1\ 231$		$2\ 407$	-	1 013		1 394
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-	177		240				240
Flux net de trésorerie généré par l'activité		1485		2 791	-	1 013		1 778
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	2097	-	388			-	388
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		308		69				69
Cession d'immobilisations financières		31	-	10			-	10
Acquisitions d'actions propres	-	24						-
Cession de sociétés consolidées, trésorerie cédée déduite			-	398			-	398
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-	1 782	-	727			-	727
Dividendes versés aux minoritaires par des filiales consolidées	-	192	-	47			-	47
Souscriptions d'emprunts		1624		550				550
Intérêts financiers versés	-	576	-	566			-	566
Remboursements d'emprunts	-	815	-	$2\;504$			-	$2\ 504$
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		41	-	$2\ 567$			-	$2\ 567$
Incidence de la variation de taux de change		62	-	58			-	58
Variation de la trésorerie nette	-	194	-	561	-	1 013	-	$1\;574$
Trésorerie à l'ouverture		719		2 293				2 293
Trésorerie à la clôture		525		$1\ 732$	-	1 013		719
Variation de trésorerie	-	194	-	561	-	1 013	-	1 574
Trésorerie et équivalents de trésorerie		748		2 039	-	1 013		1 026
Trésorerie passive	-	223	-	307			-	307
TOTAL TRESORERIE		525		1 732	-	1 013		719



7. NOTES SUR L'ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE

7.1. Chiffre d'affaires

7.1.1.Par marque

		30/06/2012			30/06/2011	
Marques	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
Kindy	$24\ 523$		$24\ 523$	$25\ 659$	84	25 743
GBB	11795		11795	$10\ 985$		$10\ 985$
BSS	2711		2711	$2\ 674$		$2\ 674$
ECS	1 093		1 093	992		992
The Socks Legende	5065		5065	4 949	-	4 949
Total	45 187	-	$45\ 187$	$45\ 259$	84	45 343

7.1.2.Par secteur géographique

		30/06/2012		30/06/2011			
Secteur géographique	Activités	Activités	TOTAL	Activités	Activités	TOTAL	
	poursuivies	abandonnées		poursuivies	abandonnées		
France	$41\ 077$		$41\ 077$	$41\ 533$	84	41 617	
CEE et Export	4 110		4 110	3726		3 726	
Total	45 187	-	$45\ 187$	$45\ 259$	84	45 343	

7.2. Charges de personnel

	30/06/2012		30/06/2011			
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
Salaires et traitements	-7 444	0	-7 444	-7 236	-32	-7 268
Charges sociales	-2 901	0	-2 901	-2 738	-5	-2 743
Provision retraite & médaille travail	-68	0	-68	-31		-31
Droit individuel formation	-1	0	-1	-8		-8
Participation et interessement	-25	0	-25	-158		-158
Transfert de charges	94	0	94	99		99
Total	-10 345	0	-10 345	-10 072	-37	-10 109



7.3. Autres produits et charges opérationnels

7.3.1. Courants

	30/06/2012	30/06/2011
Redevances de licences	-1474	-1 487
Autres produits de gestion	27	193
Autres charges de gestion	-128	-383
Total	-1 575	-1 677

Les autres charges et produits de gestion courante sont essentiellement composés de dotations et reprises pour dépréciation de compte clients.

7.3.2. Non courants

	30/06/2012		30/06/2011			
	Activités	Activités	TOTAT.	Activités	Activités	TOTAL T
	poursuivies	abandon.	TOTAL	poursuivies	abandon.	TOTAL
Charges de restructuration	-211	-311	-522	-214	0	-214
Dépréciation exceptionnelle		-64	-64			0
Valeurs Comp. Élé. Actifs cédés	-297	0	-297	-40	-5	-45
Cessions d'actifs	308	0	308	69	0	69
Total	-200	-375	-575	-185	-5	-190

Les charges de restructurations sont composées de charges de personnel.

7.4. Coût de l'endettement financier net

	30/06/2012	30/06/2011
Intérêts et produits assimilés	0	0
Total	0	0
	30/06/2012	30/06/2011
Intérêts & charges assimilés	-576	-566
Total	-576	-566
Coût financier net	-576	-566

7.5. Autres produits et charges financiers

Autres charges financières

	30/06/2012	30/06/2011
Différences négatives de change	-44	-73
Total	-44	-73

Autres produits financiers

	30/06/2012	30/06/2011
Différences positives de change	76	118
Reprise prov risques financiers	0	0
Autres intérêts et produits assim.	12	4
Total	88	122



7.6. Frais de recherche et développement

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charge. Ils sont essentiellement composés des frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité.

	30/06/2012	30/06/2011
Echantillons	97	93
Frais de stylistes	269	270
Autres frais de personnel	48	85
Total	414	448

7.7. Charges d'impôt

Typologie de la charge d'impôt

Les sociétés intégrées fiscalement sont les sociétés Kindy S.A., Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende SAS et GBB S.A.S.

	30/06/2012	30/06/2011
Impôt exigible	21	189
Impôt différé	-159	$2\ 165$
Total	-138	2 354

Voir note 6.17 au sujet de la-réactivation des impôts différés sur les déficits reportables.

Taux d'impôt effectif

La réconciliation de la charge d'impôt a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur en France soit 33,33%.

	30/06/2012	30/06/2011
Résultat net consolidé (part du groupe)	181	3 233
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	138	-2 354
- Minoritaires	48	-6
Résultat consolidé avant impôt	367	873
Taux théorique (taux courant applicable société mère)	33,33%	33,33%
Charge fiscale théorique	122	291
Ecart de taux sociétés étrangères	-26	41
Eléments imposés au taux réduit		
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	154	
Pertes fiscales antérieurs désactivées		8
Utilisation de déficits reportables antérieurs non activés	-2	-656
Différences permanentes	26	62
Activation de déficits antérieurs	-115	-1 984
Impacts des retraitements sans impôt différé		
Redressements fiscaux		
Régularisations d'impôts différés sur exercices antérieurs		
Imposition forfaitaire		
Réduction d'impôt / crédits d'impôts	-21	-116
Charge fiscale avant crédit d'impôt	138	-2 354
Taux effectif d'impôt	37,69%	-269,64%



7.8. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net —part du Groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres. Le groupe ne détient d'instruments dilutifs ni au 30/06/2012, ni au 30/06/2011.

	30/06/2012			30/06/2011		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Résultat net - part du Groupe	560	-379	181	3 311	-78	3 233
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations	1 278	1 278	1 278	1 278	1 278	1 278
Résultat net par action	0,44 €	-0,30 €	0,14 €	2,59 €	-0,06 €	2,53 €

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. Engagements hors bilan

Engagements recus:

Néant

> Engagements donnés :

	30/06/2012	30/06/2011
Dettes garanties par des sûretés réelles	0	71
Lettre de blocage compte courant	225	225
Caution personnelle et solidaire (1)	3025	$2\ 900$
Caution personnelle simple (1)	10	135
Caution personne morale	1300	1 300
Nantissement sur la marque Kindy	1650	1 750

⁽¹⁾ Kindy SA s'est portée caution personnelle et solidaire au profit des différents partenaires financiers pour les emprunts et lignes de crédit octroyés aux filiales Kindy Bloquert, The Socks Legende et G.B.B

8.2. Effectifs du Groupe

	30/06/2012	30/06/2011
Ouvriers	70	64
Employés et agents de maîtrise	134	144
Cadres	35	33
Total	239	241

L'effectif équivalent temps plein, qui correspond aux salariés inscrits, est de 229 au 30/06/2012 (222 au 30/06/2011).

8.3. Transactions avec les parties liées

Opérations avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction, et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. A ce titre, les dirigeants constituant des parties liées sont les membres du directoire, au nombre de 2, et les membres du conseil du surveillance, au nombre de 4.



¬ Rémunérations

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés à ces principaux dirigeants qui ont été comptabilisés en charge de l'exercice considéré, s'établit comme suit :

En milliers d'euros	Notes	30/06/2012	30/06/2011
Compte de résultat			_
Avantages à court terme	(1)	474	428
Avantages à long terme	(2)		
Avantages postérieurs à l'emploi	(3)		
Jetons de présence		22	18
Cotisations aux régimes sociaux	(4)	181	167
Total comptabilisé en charges	_	677	613

En milliers d'euros	Notes	30/06/2012	30/06/2011
Bilan			
Cotisations aux régimes sociaux		49	35
Total figurant au bilan		49	35

- (1) Avantages à court terme : Il s'agit des rémunérations brutes, congés payés, interessement et primes (s'ils sont payables dans les 12 mois) versés au titre de chacun des exercices relatés, ainsi que les avantages monétaires (voitures, logement...). Ces montants incluent les parties fixes et variables.
- (2) Avantages à long terme : Ils comprennent les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés et médailles du travail, intéressement et primes différés.
- (3) Avantages postérieurs à l'emploi : Ils désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de fin de contrat de travail) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.
- (4) Cotisations aux régimes sociaux : Ce montant comprend l'ensemble des cotisations sociales patronales acquittés au titre des avantages à court terme visés ci-dessus. Les dirigeants bénéficient des régimes légaux conventionnels au même titre que l'ensemble des cadres du groupe.

Autres opérations avec les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées (Société mise en équivalence « The Socks Office) ainsi que les créances et dettes vis à vis de ces dernières sont les suivantes :

En milliers d'euros	30/06/2012	30/06/2011
Bilan		
Créances clients	58	0
Dettes fournisseurs	43	43
Compte de résultat Achats	0	9
Ventes	48	34

Opérations avec les filiales

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats/ventes de biens ou services
- Contrat de licences
- Management fees
- Location de locaux
- Comptes courants



8.4. Honoraires versés aux commissaires aux comptes

	2011/2012			2010/2011				
	KPMG	S.A.	Opus 3.14		KPMG S.A.		Opus 3.14	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification	112	100%	21	100%	98	100%	21	100%
Dont Kindy SA (holding)	27		20		24		21	
Dont filiales intégrées globalement	85				74			
Missions accessoires	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres prestations	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	112	100%	21	100%	98	100%	21	100%



IX Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Kindy S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ¬ la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

L'information sectorielle requise par IFRS 8 n'est pas présentée. Comme indiqué dans la note 2.3 « Informations sectorielles » aux états financiers, la société ne souhaite pas communiquer ces informations sectorielles compte tenu des marchés fortement concurrentiels sur lesquels évolue le Groupe.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.19 « Corrections d'erreurs » aux comptes consolidés relative à la présentation des effets à l'encaissement.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des actifs immobilisés selon les modalités décrites dans les notes 3.5 et 3.8 aux états financiers « Règles et méthodes comptables ». Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 6.7 aux états financiers donne une information appropriée.

La société a procédé à l'activation d'une partie de ses déficits fiscaux reportables en avant selon les modalités décrites dans les notes 3.16 et 6.7 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités d'activation d'une partie de l'économie d'impôt liée aux déficits fiscaux reportables compte tenu des hypothèses de bénéfices futurs attendus et nous nous sommes assurés que ladite note donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 29 octobre 2012

Bois Guillaume, le 29 octobre 2012

KPMG Audit

Département de KPMG S.A

Opus 3.14 Audit & Conseil

Simon Lubais

Alexis Levasseur

Associé

Associé



X Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de trésorerie

¬ Nature et objet:

Convention de trésorerie entre la société Kindy S.A. et les sociétés Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S. et GBB S.A.S.



¬ Modalités:

Au 30 juin 2012, avance en compte courant à votre société par :

- la société Kindy Bloquert S.A. de €. 11 990 930
- la société The Socks Legende S.A.S. de €. 140 079
- la société BSS S.A.S. de €. 224 771

Avance en compte courant par votre société de €. 1 984 114 à la société GBB S.A.S.

Au 30 juin 2012, facturation à votre société des intérêts au taux EONIA, soit :

- un montant de €. 37 335 facturés par la société Kindy Bloquert S.A.
- ¬ · un montant de €. 2 103 facturés par la société The Socks Legende S.A.S.
- un montant de €. 694 facturés par la société BSS S.A.S.

Facturation par votre société d'un montant de €. 7 722 à la société GBB S.A.S.

Convention d'intégration fiscale

¬ Nature et objet :

Convention d'intégration fiscale avec les sociétés Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S. et GBB S.A.S.

¬ Modalités:

La convention d'intégration fiscale retient le principe de parfaite neutralité fiscale du régime d'intégration.

Convention de prestations de services

¬ Nature et objet :

Convention de prestations de services, notamment sur le plan administratif comptable juridique et fiscal, avec les sociétés Kindy Bloquert S.A., SCI Bloquert, BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S. et GBB S.A.S.

¬ Modalités

Les modalités et les montants facturés par Kindy S.A. aux sociétés du groupe sont détaillés dans le tableau ci-après :

Sociétés facturées	Modalités de la convention	Produits comptabilisés en €
Kindy Bloquert S.A.	Refacturation des frais de Kindy S.A. aux sociétés Kindy	1 222 000
BSS S.A.S.	Bloquert S.A., BSS S.A.S, GBB S.A.S. et The Socks Legende S.A.S. selon la clé de répartition suivante :	(Kindy Bloquert S.A.)
GBB S.A.S.	B S.A.S. 50 % proportionnellement à leur chiffre d'affaires hors	
The Socks Legende S.A.S.	groupe respectif	(BSS S.A.S.)
	50~% proportionnellement à leur effectif total respectif	394 000
		(GBB S.A.S.)
		116 000
		(The Socks Legende S.A.S.)
SCI Bloquert	Forfait	1 526



Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Contrat de travail de Monsieur Joël Pétillon

¬ Nature et objet:

Avenant au contrat de travail, en qualité de Directeur Général, de Monsieur Joël Pétillon. Ce contrat de travail reste suspendu pendant la durée du mandat social de Monsieur Joël Pétillon.

¬ Modalités :

Le conseil de surveillance a décidé le 4 novembre 2008 le maintien du contrat de travail de Monsieur Joël Pétillon dont les effets restent suspendus pendant la durée de son mandat social. Ce contrat de travail prévoit, en particulier, le versement d'une indemnité contractuelle de licenciement égale à deux ans de salaire. Cette indemnité de départ serait due à Monsieur Joël Pétillon en cas de rupture de son contrat de travail quelle qu'en soit la cause. Pour l'exercice 2011/2012, en cas de départ de Monsieur Joël Pétillon, l'indemnité prévue par ce contrat ne serait due que dans l'hypothèse où le résultat opérationnel des activités poursuivies par le Groupe atteindra l'équilibre. Cette indemnité contractuelle fera l'objet d'une révision annuelle par les membres du conseil de surveillance sur proposition du comité des rémunérations.

Les Commissaires aux Comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 29 octobre 2012

Bois Guillaume, le 29 octobre 2012

KPMG Audit

Département de KPMG S.A

Opus 3.14 Audit & Conseil

Simon Lubais Alexis Levasseur

Associé Associé



XI Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société Kindy SA.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Kindy S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- ¬ prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.



Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Les Commissaires aux Comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 29 octobre 2012 Bois Guillaume, le 29 octobre 2012

KPMG Audit

Département de KPMG S.A Opus 3.14 Audit & Conseil

Simon Lubais Alexis Levasseur

Associé Associé



XII Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Les Commissaires aux Comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 29 octobre 2012 Bois Guillaume, le 29 octobre 2012

KPMG Audit

Département de KPMG S.A Opus 3.14 Audit & Conseil

Simon Lubais Alexis Levasseur

Associé Associé



XIII Comptes annuels individuels de la société Kindy SA au 30 juin 2012²

A- BILAN ACTIF

30/06/2012			30/06/2011	
En euros	Brut	Amortissement	Net	Net
		s et provisions	Net	Net
Capital souscrit - non appelé	0		0	0
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement Concessions, brevets, licences, marques, procédés,	0	0	0	0
logiciels, droits et valeurs similaires	$24\ 000$	$24\ 000$	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles:				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériels, et outillage industrie	0	0	0	0
Autres	71 777	71 777	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières	Ü	O	Ü	U
Participations (b)	30 099 700	13 083 000	17 016 700	16 824 700
Créances rattachées à des participations	0	13 003 000	0	10 824 700
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0		
			0	0
Prêts	91	0	91	91
Autres	332 153	37 135	295 019	306 528
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	30 527 723	13 215 912	17 311 811	17 131 320
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production [biens et services]	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances d'exploitation				
Créances clients et comptes rattachés	$195\ 923$	49 401	$146\ 522$	221 067
Autres	3 280 122	109 000	3 171 121	3 327 506
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0
<u>Valeurs mobilières de placement</u>				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	0	0	0	0
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	$4\ 220$	0	4 220	9 265
Charges constatées d'avance	19 863	0	19 863	12 408
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 500 127	158 402	3 341 726	3 570 246
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts	0		0	0
Ecarts de conversion Actif	0		0	0
TOTAL GENERAL	34 027 850	13 374 314	20 653 536	20 701 566

² Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de Kindy SA figurent en page 102 de ce document



B- BILAN PASSIF

En euros	30/06/2012	30/06/2011
CAPITAUX PROPRES		
Capital [dont versé]	5 212 000	5 212 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Ecart d'équivalence	0	0
Réserves:		
Réserve légale	65 940	21 248
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres	1 060 788	403 712
Report à nouveau	453	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	537 702	893 827
Sous-total: Situation nette	6876883	$6\ 530\ 787$
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 876 883	6 530 787
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	100 000	100 500
Provisions pour charges	282 377	$372\ 086$
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	382 377	472 586
DETTES		
Dettes financières:		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits	339 970	$73 \ 932$
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
Dettes d'exploitation:		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	$234\ 220$	$240\ 565$
Dettes fiscales et sociales	$284\ 175$	444 064
Autres	0	0
Dettes diverses:		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	6 000	6 000
Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)	0	0
Autres dettes	$12\ 529\ 911$	$12\ 933\ 632$
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES	13 394 276	13 698 193
Ecarts de conversion passif	0	0



C- COMPTE DE RESULTAT

En aurea	20/06/2012	20/06/2011
En euros	30/06/2012	30/06/2011
Ventes de marchandises	-2 075	64 585
Production vendue [biens et services]	1 787 526	1 957 526
Chiffre d'affaires net	1 785 451	2 022 111
dont à l'exportation:	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	160 909	15 993
Autres produits	4	6
Produits d'exploitation	$1\ 946\ 364$	2 038 111
Achats de marchandises	0	0
Variation des stocks	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation des stock	0	0
Autres achats et charges externes	$505\ 167$	455731
Impôts, taxes et versements assimilés	$74\ 641$	$46\ 245$
Salaires et traitements	$639\ 132$	$822\ 754$
Charges sociales	$273\ 070$	$348\ 342$
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	0	632
Sur immobilisations: dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant: dotations aux provisions	0	0
Pour risques et charges: dotations aux provisions	120080	$60\ 920$
Autres charges	$72\ 150$	18872
Charges d'exploitation	1 684 239	1 753 496
RESULTAT D'EXPLOITATION	262 125	284 615
Produits financiers:	202 120	204 010
De participation	0	45 688
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	45 000
	21345	$32\ 595$
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transfers de charges	301 269	1 094 975
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Produits financiers	322 614	1 173 258
Charges financières:	05.550	905.000
Dotations aux amortissements et provisions	25 759	287 606
Intérêts et charges assimilées	51 402	614 154
Différences négatives de change	0	941
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Charges financières	77 161	902 700
RESULTAT FINANCIER	$245\ 452$	270 558
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	E07 E77	EEE 179
	507 577	555 173
Produits exceptionnels:	0.400	00.005
Sur opérations de gestion	2 688	28 967
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	7 859
Produits exceptionnels	2 688	36 826
Charges exceptionnelles:		
Sur opérations de gestion	$52\ 942$	$124\ 500$
Sur opérations en capital	0	1829
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Charges exceptionnelles	$52\ 942$	126 329
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-50 254	-89 504
Participation des salariés aux résultats	0	0
Impôts sur les bénéfices	-80 378	-428 157
Total des produits	2 271 666	3 248 195
Total des charges	1733964	$2\ 354\ 368$
BENEFICE OU PERTE	537 702	893 827
	001 102	000 021



D-ANNEXE

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Sauf avis contraire, tous les chiffres sont en milliers d'euros.

1.1. Evénements principaux de l'exercice.

La filiale « Business Sport Socks » a fait l'acquisition de la marque « Achile » en avril 2012.

La société « GBB » a créé une filiale de production « GBB FOOTWEAR » située au Portugal.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1. Tableau des immobilisations

	Valeurs brute au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Valeurs brute au 30/06/2012
Immobilisations incorporelles	24	-		- 24
Marque Stem	24			24
Immobilisation corporelles	72	-	•	- 72
Installations tech, matériel et outillage	31			31
Matériel de bureau et informatique	41			41
Immobilisations financières	30 418	31	17	30 432
Participations	30 100			30 100
Autres immobilisations financières	318	31	17	332
TOTAL IMMOBILISATIONS	30 514	31	17	30 528

2.2. Tableau des amortissements sur actifs immobilisés.

	Montant des amortissements au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	amortiss	eant des sements au 6/2012
Immobilisations incorporelles	-	-		-	-
Immobilisation corporelles	72	-		-	72
Agencements	31				31
Matériel de bureau et informatique	41				41
TOTAL AMORTISSEMENTS	72	-		-	72



2.3. Tableau des provisions sur actifs immobilisés

	Montant des provisions au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Montant des provisions au 30/06/2012
Immobilisations incorporelles	24	-	-	24
Marque Stern	24			24
Immobilisation financières	13 286	26	192	13 120
Titres Kindy Bloquert	$12\ 450$		90	12 360
Titres Mariner				-
Titres BSS				-
Titres Kindy Asia				-
Titres GBB	788		102	686
Titres The Socks Legende	37			37
Actions propres	11	26		37
TOTAL PROVISIONS	13 310	26	192	13 144

2.4. Tableau des autres provisions

	Montant des provisions au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Montant des provisions au 30/06/2012
Provisions pour risques et charges	473	120	210	383
Autres provisions pour risques (1)	250		109	141
Provision pour litiges	101	100	101	100
Provision pour pensions et médailles du travail	122	20		142
Dépréciation de l'actif circulant	208		50	158
Comptes clients (2)	99		50	49
Comptes courants Groupe	109	-		109
TOTAL PROVISIONS	681	120	260	541

⁽¹⁾ Du fait de la situation nette négative de la filiale « The Socks Legende », une provision pour risque a été constituée pour la part de l'actif net négatif excédent le compte courant que Kindy détient sur cette filiale.

2.5. Etat des échéances des créances

CREANCES	Montant brut	A 1 ans au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	318	-	318
Prêts			
Autres immobilisations financières	318		318
Autres créances de l'actif circulant	3 757	328	$3\ 429$
Clients et comptes rattachés	320	320	
Créances fiscales et sociales	10	8	2
Groupe et associés	$3\;427$		$3\ 427$
Charges constatées d'avance	12	12	<u>-</u>
TOTAL CREANCES	4 087	340	3 747

⁽²⁾ Suite à la transmission universelle de patrimoine avec la société Mariner, il s'agit de provision pour dépréciation des comptes clients subsistant de l'activité « Mariner ».



2.6. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut	A 1 ans au plus	A plus d'un an
DETTES FINANCIERES	340	340	-
Emprunts auprès des ets de crédit	240	240	
Soldes créditeurs de banque	100	100	
AUTRES DETTES	$13\ 054$	666	12 388
Dettes fournisseurs	234	234	
Dettes fiscales et sociales	284	284	
Groupe et associés	$12\ 388$		$12\ 388$
Autres dettes	148	148	
Produits constatés d'avance	-	-	-
TOTAL DETTES	13 394	1 006	12 388

2.7. Immobilisations incorporelles

2.7.1. Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.7.2. Marque

La marque « STEM » (24 K€) est totalement dépréciée du fait de sa non utilisation.

2.8. Immobilisations corporelles

2.8.1. Evaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.8.2. Amortissements

L'amortissement est calculé sur la durée de consommation des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif. Les durées estimées sont principalement les suivantes :

Nature	Durée	Mode
Matériel de bureau et informatique	3	Dégressif
Mobilier de bureau	10	Linéaire
Agencements	10	Linéaire

2.8.3. Dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou la valeur d'usage) de l'actif est estimée.

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée.



2.9. Immobilisations financières

> Titres de filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	% capital .	Valeur des titres Brute	comptable détenus Nette	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Avances en compte courant	Dividendes reçus par les sociétés du groupe
Filiales (+50%)									
- KINDY BLOQUERT	5684	5599	99.70	27883	$15\ 523$	26986	56	-11 028	
- BSS	40	437	100	40	40	2 736	148	-118	
- KINDY ASIA	1	358	51	1	1	$1\ 248$	92	34	
- GBB	$2\ 100$	-788	100	$2\ 100$	1 414	11 738	103	$2\ 019$	
- THE SOCKS LEGENDE	37	-287	100	37	0	$5\ 145$	109	-140	
- MARINER Italie	10	-48	100	9	9	0	-15	-109	
Participation (de 10 à 50%)									
- Socks office (1)	16	27	28,5	30	30	101	-9		

⁽¹⁾ Les données financières concernant la société « Socks Office » sont celles d'une situation au 30 juin 2012 (le dernier exercice social clos de cette société est le 30 septembre 2011).

> Evaluation

La valeur d'acquisition est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la quote-part de situation nette détenue et compte tenu des plus-values latentes potentielles.

Concernant les titres KINDY BLOQUERT, la valeur d'utilité a été calculée à partir de l'actif net de la filiale au 30 juin, corrigé de la valeur de la marque «Kindy» ainsi que des plus-values latentes afférentes au patrimoine immobilier.

La valeur de ces marques est rapprochée chaque année

- \lnot de la moyenne des 10 derniers exercices d'une redevance théorique correspondant à 10% du chiffre d'affaires réalisé sous les marques KINDY
- de la moyenne des quatre dernières années de charges de publicité.

Concernant les titres THE SOCKS LEGENDE, GBB et BSS, la valeur d'utilité a été calculée à partir de l'actif net de la filiale au 30 juin.

Compte tenu de ce qui précède, des reprises sur dépréciation des titres KINDY BLOQUERT (90 K€) et sur les titres GBB (102 K€) ont été comptabilisées pour les ramener à leur valeur d'utilité.

> Postes du bilan relatifs aux filiales et participation

	Montant concernant les entreprises:		
	Liées en K€	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	30 100	_	
Créances clients et comptes rattachés	96		
Autres créances	$3\ 232$		
Autres dettes	12 499		
Charges financières	40		
Produits financiers	7		



2.10. Créances

2.10.1. Evaluation et dépréciation

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.10.2. Classement par échéances

Cf note 2.5

2.11. Tableau de variation des capitaux propres

	juin-11	+	-	juin-12
Capital	$5\ 212$			5 212
Primes, réserves	425	701		$1\ 126$
Report à nouveau	0			0
Résultat	893	538	-893	538
Total	6 530	$1\ 239$	-893	6 876

Un dividende de 152 K€ a été distribué en décembre 2011

2.12. Capital

Le capital est composé de 1 303 000 actions souscrites en totalité d'un nominal de 4 euros.

2.13. Actions propres

	Nombre d'actions	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette	Cours fin exercice(€)
01/07/2011					
Titres Participations	$22\ 607$	200	10	190	8,36
Contrat liquidité	$1\ 354$	11	1	10	8,36
	23 961	211	11	200	8,36
01/07/2012					
Titres participations	$22\ 607$	200	34	166	7,35
Contrat liquidité	5 470	43	3	40	7,35
	28 077	243	37	206	7,35

2.14. Evaluation fiscale dérogatoire

Résultat courant de l'exercice	507
Impôt sur les bénéfices à 33. ^{1/3} % ⁽¹⁾	169
Résultat courant après impôts	338
Variation des provisions réglementées	0
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	338

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos



2.15. Provisions pour risques et charges

Cf tableau 2.3 et 2.4

Evaluation

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

> Provision indemnités de départ à la retraite et médaille du travail

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

%	06/2012	06/2011	06/2010
Taux actualisation	3,88	4.91	3.84
Taux croissance salaires	3,01	3.57	3.47

Les calculs prennent comme hypothèse un départ volontaire des salariés à partir de 62 ans, d'où l'application des charges sociales.

2.16. Dettes financières

> Classement par échéance

Cf note 2.6

2.17. Autres dettes

> <u>Classement par échéance</u>

Cf note 2.6

Les autres dettes sont principalement composées des comptes courant du Groupe.

2.18. Charges à payer

	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Intérêts courus sur emprunts	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Fournisseurs : factures non parvenues	108
Dettes fiscales et sociales Dettes sociales Dettes fiscales	170 3
Autres dettes	111
TOTAL	394



3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par marché géographique est la suivante :

	France	Export	Total
Biens	-2		-2
Services	1787		1 787
Total	1 785		0 1 785

Le chiffre d'affaires de la société correspond aux prestations facturées aux entités du Groupe.

3.2. Résultat Financier

Les produits financiers sont principalement composés:

- de revenus sur VMP et de gains sur le contrat de liquidité pour 13 K€,
- d'intérêts sur les comptes courants pour 8 K€,
- de la reprise de provision pour risque du comblement passif « The Socks Legende » pour 109 K€,
- ¬ de la reprise de provision pour dépréciation des titres Kindy Bloquert pour 90 K€,
- de la reprise de provision pour dépréciation des titres GBB pour 102 K€;

Les charges financières sont principalement composées de :

- d'une dépréciation des actions propres pour 26 K€,
- d'intérêts sur emprunts (4 K€) et sur comptes courants (40 K€),
- de pertes sur le contrat de liquidité (2 K€),
- d'autres charges financières pour 5 K€.

3.3. Résultat exceptionnel

Pénalités et amendes	-2
Charges exceptionnelles de personnel	-42
Autres charges exceptionnelles	-9
Autres produits exceptionnels	2
Résultat exceptionnel	-51

3.4. Impôt

3.4.1. Ventilation

			Im	pôt		Résulta	at net
Résultat avant ir	npôt	Théorique	Report déficitaire	Profit intégration fiscale	Dû	Théorique	Comptable
Courant	508	-169	169	0	0	339	508
Exceptionnel CT	-50	17	-17	80	80	-33	30
LT							
TOTAL	458	-152	152	80	80	306	538
3543 3 3 4							

Méthode employée:

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature entre résultat courant et résultat exceptionnel.



3.4.2. Intégration fiscale

La société fait partie du groupe intégré dont la société mère est KINDY S.A.

La convention d'intégration fiscale fait application du principe de neutralité fiscale du régime d'intégration.

Le produit net d'impôt de 80 K€ correspond à un produit d'intégration fiscale.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Evènement postérieur à la clôture

Néant.

4.2. Identité de la société mère consolidante

Kindy S.A. est la société mère consolidante du groupe Kindy.

4.3. Rémunération des dirigeants

La société a procédé au titre de l'exercice 2011/2012 à la distribution de jetons de présence pour un montant de $22~\mathrm{K}\odot$.

L'ensemble des rémunérations allouées aux membres du directoire est de 474 K€.

4.4. Effectifs

Effectifs	30 juin 2012	30 juin 2011
Cadres	4	5
TOTAL	4	5

4.5. Engagements hors bilan

En K€	30/06/2012
Engagements donnés	
Caution personnelle et solidaire « Emprunts The Socks Legende » au profit des banques BSD et le LCL	185
Caution personnelle et solidaire « GBB » en faveur du LCL	500
Caution solidaire « ligne de crédit GBB » en faveur du CIC Nord Ouest	750
Caution de personne morale « Kindy Bloquert » en faveur de HSBC	1300
Caution solidaire « Emprunt CT Kindy Bloquert » en faveur du CIC Nord-Ouest	750
Caution solidaire en faveur du Crédit du Nord	550
Caution personnelle et solidaire « Ligne de crédit GBB » en faveur du Crédit du nord	300
Engagements reçus	
Clause de retour à meilleure fortune (Business Sport Socks) (1)	1404

⁽¹⁾ Suite à abandon de créances.

Le volume d'heures « droit individuel à la formation » acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élève à 480 heures.

La société n'a pas d'autre engagement hors bilan.



XIV Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la société Kindy SA

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012, sur :

- ¬ le contrôle des comptes annuels de la société Kindy S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- ¬ la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue des dépréciations des titres de participation selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et à mettre en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les



données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 29 octobre 2012

Bois Guillaume, le 29 octobre 2012

KPMG Audit

Département de KPMG S.A

Opus 3.14 Audit & Conseil

Simon Lubais Alexis Levasseur

Associé Associé



XV Projet de résolutions présentées à l'Assemblée Générale du 20 décembre 2012

1. PROJET DE RESOLUTIONS PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2012

Première résolution : Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Président du Conseil et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2012, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 181.000 euros part du groupe.

Deuxième résolution: Approbation des comptes annuels

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et des observations du Conseil de Surveillance, des rapports du Président du Conseil et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2012, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 537.702 euros.

L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global, s'élevant à 19.700 euros, des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, ainsi que l'impôt correspondant s'élevant à 6.566 euros.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 537.702 euros de la manière suivante :

\neg	À la réserve légale, 6.886 euros	 $26.886 \mathrm{\ euros}$
\neg	Et le solde, soit la somme de	 $510.816~\mathrm{euros}$
Au	poste « autres réserves ».	

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'au cours des trois derniers exercices clos, il a été distribué un dividende au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011 pour un montant de 192.059 euros.

Quatrième résolution : Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation de ces conventions

Statuant sur le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve les conventions nouvelles qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution: Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation d'un engagement pris au bénéfice de Monsieur Joël PETILLON

Statuant sur le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve l'engagement pris par la société au bénéfice de Monsieur Joël PETILLON, Président du Directoire, correspondant à des indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation de ses fonctions.

Sixième Résolution – Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale Mixte du 15 décembre 2011.



Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action KINDY par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'assemblée générale du 20 décembre 2012 dans sa septième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Le prix maximum d'achat est fixé à 10 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 1.303.000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

2. PROJET DE RESOLUTIONS PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2012

Septième résolution – Délégation pour réduction de capital dans le cadre du programme de rachats d'actions.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport des commissaires aux comptes :

- 1. donne au Directoire, l'autorisation d'annuler sur ses seules décisions en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des vingt-quatre (24) derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, ainsi que de réduire le capital social à due concurrence, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur;
- 2. Fixe à vingt-quatre (24) mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 20 décembre 2014, la durée de validité de la présente autorisation ;
- 3. Donne tous pouvoirs au Directoire pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

Huitième résolution - Formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.



XVI Personnes responsables

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contiennent les observations et réserves suivantes :

- The rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2012 figurant en page 83 de ce présent document, contient une réserve sur la présentation de l'information sectorielle requise par IFRS 8 et une observation sur une correction d'erreurs relative à la présentation des effets à l'encaissement,
- The rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2011 figurant en page 73 du document de référence 2010/2011 déposé à l'AMF le 08 décembre 2011, contient une réserve sur la présentation de l'information sectorielle requise par IFRS 8 et une observation sur l'activation des déficits reportables,
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2010 figurant en page 95 du document de référence 2009/2010 enregistré à l'AMF le 06 décembre 2010 sous le numéro R10-079, contient une réserve sur la présentation de l'information sectorielle requise par IFRS 8.

Le Président du Directoire

Joël PETILLON



XVII Contrôleurs légaux des comptes

1. COMMISSAIRES AUX COMPTES

1.1. Commissaires aux comptes titulaires

Société KPMG SA³ 2, bis rue de Villiers

92 300 LEVALLOIS PERRET

Mandat actuel: 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

Cabinet Opus 3.14 Audit & Conseil⁴ 1 091 chemin de Clère

76 230 BOIS GUILLAUME

Mandat actuel: 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

1.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Gérard Gaultry1 Cours Valmy

92 923 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Mandat actuel: 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

Monsieur Christophe Hamel
 7, rue Jacques Monod – Parc de la Vatine
 76 130 MONT SAINT AIGNAN

Mandat actuel : 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2010/2011 2011/2012 KPMG S.A. Opus 3.14 KPMG S.A. Opus 3.14 Montant Montant Montant Montant % % en K€ en K€ en K€ en K€ **Audit** Commissariat aux comptes, certification 100% 112 100% 21 98 100% 21 100% Dont Kindy SA (holding) 27 20 24 21 Dont filiales intégrées globalement 85 74 0 0 Missions accessoires 0 0% 0% 0 0% 0% 0 Autres prestations 0 0% 0 0 0% 0% TOTAL 112 100% 21100% 98 100% 21 100%

³ Société KPMG représentée par Monsieur Simon Lubais

⁴ Cabinet Opus 3.14 représenté par Monsieur Alexis Levasseur



XVIII Informations complémentaires

1. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

DENOMINATION SOCIALE

KINDY S.A.

SIEGE SOCIAL

36, rue des bonnetiers - 60220 MOLIENS

DATE DE CREATION DE LA SOCIETE

10 juin 1992

FORME JURIDIQUE:

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Elle est régie par la loi et les règlements en vigueur et par les statuts.

DUREE

La durée de la société est de 99 années, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

 $379\ 402\ 191\ RCS\ BEAUVAIS$

CODE APE: 741J

ACTIVITE: Prise de participation dans toutes sociétés.

EVOLUTION DU CAPITAL

1992 : Création de la société au capital de 9.146.941 euros (60.000.000 francs)

1992 : Augmentation de capital de 365.877 euros (2.400.000 francs)

2002 : Augmentation de capital par incorporation de réserves de 471.182 euros

2006 : Augmentation de capital de 312.000 euros

2007 : Augmentation de capital de 128.000 euros

2009 : Réduction de capital de 5.212.000 euros (par réduction de la valeur nominale des actions ramenée de 8 euros à 4 euros)

2. LES STATUTS

2.1. Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet :

- La propriété d'actions de la société « KINDY BLOQUERT » représentant la majorité du capital et des droits de vote de cette société, ainsi que la gestion des droits de toute nature attachés à ces actions.
- L'achat, la souscription et la gestion de toutes valeurs mobilières émises par la société « KINDY BLOQUERT » et par toute société directement ou indirectement contrôlée par cette dernière au sens de l'article L.233-3 et L233-4 du code de commerce,
- La prise de participations de façon directe ou indirecte, et par quelque moyen que ce soit dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, financières ou immobilières, françaises ou étrangères,
- Toutes actions de direction, d'animation ou de gestion dans toutes sociétés, entreprises ou opérations civiles ou commerciales, françaises ou étrangères,
- L'exercice de toutes activités se rapportant directement aux sociétés du groupe KINDY.

Elle peut à cet effet, tant en France qu'à l'étranger :



- Réaliser ces opérations soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, au courtage ou à la commission,
- Tet d'une façon générale effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles de faciliter la réalisation.

Elle peut agir en tous pays, directement ou indirectement en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes morales ou physiques, et réaliser, sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet.

2.2. Affectation des résultats (article 23 des statuts)

L'exercice social commence le PREMIER JUILLET (ler juillet) et se termine le TRENTE JUIN (30 juin) de chaque année.

A la clôture de chaque exercice, le Directoire établit les comptes annuels, ainsi qu'un rapport écrit sur la situation de la société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé, assorti des observations du Conseil de Surveillance.

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges d'exploitation, amortissements et provisions, constituent le résultat.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé:

- les sommes à porter en réserve par application de la loi ou les statuts et, en particulier, 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction ;
- les sommes que l'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire juge utile d'affecter à toutes les réserves extraordinaires ou spéciales ou de reporter à nouveau.

Le solde, augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable.

Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

2.3. Assemblée générale (article 22 des statuts)

Les Assemblées Générales sont composées de tous les actionnaires y ayant accès. Elles représentent l'universalité des actionnaires.

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de Surveillance ou par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège ou en autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance, ou en son absence par le Vice-président du Conseil de Surveillance ou par un membre du Conseil spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée désigne elle-même son Président.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées Générales.

L'Assemblée aura la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende une option entre le paiement en numéraire ou en actions dans les conditions fixées par la loi.

2.4. Forme et transmission des actions (article 8 des statuts)

A compter de l'introduction en Bourse et sous condition suspensive de la réalisation de celle-ci, les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi

Elles sont librement négociables sous réserve des dispositions législatives et réglementaires.

Elles se transmettent par virement de compte à compte.



La société peut, à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres (SICOVAM) des renseignements lui permettant d'identifier les détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées, ainsi que la quantité des titres détenus par chacun d'eux et, dans le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Chaque actionnaire, venant à détenir une fraction égale ou supérieure à 3% du capital social, est tenu d'informer la société du nombre total d'actions qu'il possède, ainsi que des droits de vote actuels et potentiels qui y sont attachés.

La notification de ces informations s'effectue par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de quinze jours à compter de la date à laquelle ce seuil a été atteint.

Cette obligation s'applique chaque fois que la participation au capital franchit, en augmentant comme en diminuant, un nouveau seuil de 3%.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans lesdites conditions, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

2.5. Droits et obligations attachés aux actions (article 9 des statuts)

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit, dans les bénéfices et dans l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus à l'Article 175 de la loi de 1966.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de l'Assemblée Générale.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donnent aucun droit à leur propriétaire contre la société, les actionnaires ayant à faire, en ce cas, leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres nécessaires.

3. AUTODETENTION ET RACHATS D'ACTIONS

3.1. A-Programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale du 15 décembre 2011

L'assemblée générale du 15 décembre 2011 a autorisé le directoire, pour une période de 18 mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 130.300 actions.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 14 décembre 2010.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action KINDY par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,



- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'assemblée générale du 15 décembre 2011 dans sa neuvième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-17 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et, d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Le prix maximum d'achat est fixé à 15 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 1 954 900 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités

3.2. B-Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachats d'actions

L'assemblée générale du 15 décembre 2011 :

- 1- donne au Directoire, l'autorisation d'annuler sur ses seules décisions en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des vingt-quatre (24) derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce, ainsi que de réduire le capital social à due concurrence, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- 2 Fixe à vingt-quatre (24) mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 15 décembre 2013, la durée de validité de la présente autorisation ;
- 3 Donne tous pouvoirs au Directoire pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.



4. INFORMATIONS INCLUSES PAR REFERENCE DANS LE DOCUMENT DE REFERENCE

En application de l'article 28 du règlement (CE) n°809/244 de la commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice 2009/2010 établis en application des normes IFRS, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant, figurant respectivement en pages 10 à 54, 64 à 93 et 95 à 97 du document de référence 2009/2010 enregistré à l'AMF le 06 décembre 2010 sous le numéro R10-079.
- les comptes consolidés de l'exercice 2010/2011 établis en application des normes IFRS, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant, figurant respectivement en pages 10 à 41, 47 à 72 et 73 à 74 du document de référence 2010/2011 déposé à l'AMF le 07 décembre 2011,
- l'évolution de la situation financière et du résultat des opérations du Groupe sur l'exercice 2009/2010, présentée page 22 à 27 du document de référence 2009/2010 enregistré à l'AMF le 06 décembre 2010 sous le numéro R10-079,
- l'évolution de la situation financière et du résultat des opérations du Groupe sur l'exercice 2010/2011, présentée page 18 à 21 du document de référence 2010/2011 déposé à l'AMF le 07 décembre 2011,
- les comptes annuels de la Société Kindy pour l'exercice 2009/2010 établis en application des normes comptables françaises, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant, figurant respectivement en pages 107 à 121 et 122 à 124 du document de référence 2009/2010 enregistré à l'AMF le 06 décembre 2010 sous le numéro R10-079,
- les comptes annuels de la Société Kindy pour l'exercice 2010/2011 établis en application des normes comptables françaises, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant, figurant respectivement en pages 84 à 93 et 94 à 95 du document de référence 2010/2011 déposé à l'AMF le 07 décembre 2011,
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice 2009/2010, figurant en pages 98 à 101 du document de référence 2009/2010 enregistré à l'AMF le 06 décembre 2010 sous le numéro R10-005,
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice 2010/2011, figurant en pages 75 à 77 du document de référence 2010/2011 déposé à l'AMF le 07 décembre 2011.

5. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent rapport, les statuts de la Société, les procès-verbaux des Assemblées générales ainsi que les rapports du directoire aux Assemblées, les rapports des commissaires aux comptes, le rapport du président du conseil de surveillance, les états financiers de KINDY S.A. pour les trois derniers exercices et plus généralement tous les documents adressés ou mis à la disposition des actionnaires conformément à la loi peuvent être consultés au siège social, 37, rue des bonnetiers, 60220 MOLIENS. (N° Téléphone 03 44 46 46)

En outre, un certain nombre d'informations financières sur le Groupe sont disponibles sur le site Internet www.groupekindy.com



XIX Tableau de concordance

	Rapport Kindy	Page
Rubriques de l'annexe 1 du règlement CE 809/2004	Titre ou emplacement correspondant	
1 Personnes responsables	XVI Personnes responsables	106
2 Contrôleurs légaux des comptes 2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux 2.1 Démission des contrôleurs légaux	XVII Contrôleurs légaux des comptes Non applicable	107
3 Informations financières sélectionnées 3.1 Informations financières historiques sélectionnées 3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	I-3 L'état du résultat consolidé I-2 L'état de situation financière consolidé Non applicables	9 8
4 Facteurs de risques	II-10 Analyse de nos risques	17
5 Informations sur Kindy 5.1 Histoire et évolution de la société 5.2 Investissements	II-2 L'historique II-13-2 l'état de situation financière consolidé	14 24
6 Aperçu des activités 6.1 Principales activités 6.2 Principaux marchés 6.3 Evénements exceptionnels	II-3 Commentaires sur l'activité du Groupe II-3 Commentaires sur l'activité du Groupe II-4 Faits marquants pour le Groupe	14 14 16
7 Organigramme 7.1 Description du Groupe 7.2 Liste des filiales de l'émetteur	II-1 Périmètre du groupe consolidé II-1 Périmètre du groupe consolidé	13 13
8 Propriétés immobilières, usines et équipements	VI-2 Propriétés, usines et équipements	47
9 Examen de la situation financière et du résultat 9.1 Situation financière 9.2 Résultat d'exploitation	II-13-2 L'état de situation financière consolidé II-13-1 L'état du résultat consolidé	24 23
10 Trésorerie et capitaux	II-13-2 L'état de situation financière consolidé	24
11 Recherche et développement, Brevets et licences	II-16 Activités en matière de recherche et développement	27
12 Informations sur les tendances	II-14 L'avenir du Groupe	14
13 Prévisions ou estimations de bénéfice	Non applicable	
14 Organes d'administration, de direction et de surveillance	IV-1 Les mandataires de la société Kindy SA	36
15 Rémunérations et avantages	IV-2 La rémunération des mandataires	37
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	VII-1 Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du conseil de surveillance	48
17 Salariés 17.1 Nombre de salariés 17.2 Participation et stock option 17.3 Participations des salariés dans le capital de l'émetteur	V-1 Politique de recrutement Non applicable III-5 Etat de la participation des salariés	41 34
18 Principaux actionnaires	III-1 L'actionnariat	33
19 Opérations avec les apparentés	VIII-8-3 Transactions avec les parties liées	80
20 Informations financières 20.1 Informations financières historiques 20.2 Informations financières pro forma 20.3 Etats financiers 20.4 Vérifications des données financières historiques	VIII Comptes consolidés Non applicable VIII Comptes consolidés IX Rapport des commissaires aux comptes sur les	53 53 83
20.5 Date des dernières informations financières 20.6 Informations financières intermédiaires et autres 20.7 Politique de distribution des dividendes 20.8 Procédures judiciaires et arbitrages 20.9 Changements significatifs de la situation financière	comptes consolidés Non applicable Non applicable II-18-5 Politique de distribution des dividendes II-11-3 Procédures judiciaires et arbitrage II-15 Evènements postérieurs à la clôture de	29 22 26

l'exercice



Rapport Kindy Page Rubriques de l'annexe 1 du règlement CE 809/2004 Titre ou emplacement correspondant Informations complémentaires

21 Informations complémentaires 21.1 Capital social 21.1.1 Capital souscrit, et pour chaque catégorie d'actions : autorisées, émises et totalement libérées, émises et non totalement libérées, val nominale, rapprochement actions en circulation ouverture clôture	III Le capital	33
21.1.2 Nature et nombre actions non représentatives du capital 21.1.3 nombre, valeur comptable, actions détenues par l'émetteur.	Non applicable III-1 L'actionnariat de la société	33
21.1.4 Valeurs Mobilières convertibles, échangeables, assorties de BSA, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription 21.1.5 [capital autorisé non émis = Délégations conférées au Directoire] 21.1.6 Description options et accords conditionnels et inconditionnels sur le capital des filiales. 21.1.7 Historique du capital social.	Non applicable II-18-9 - Tableau des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Directoire Non applicable XVIII Informations concernant l'émetteur	31
• •	AVIII Illioi mations concernant remetteur	100
21.2 Acte constitutif et statuts 21.2.1 Objet social de l'émetteur et description dans les statuts 21.2.2 Résumé de toute disposition relative aux membres des organes (charte, règlement intérieur) 21.2.3 Droits, privilèges et restrictions / chaque catégorie	XVIII -2 Les statuts Non applicable XVIII-2-5- Droits attachés aux actions	108
d'actions 21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des	Non applicable	110
actionnaires 21.2.5 Modalités de convocation AGO et AGE 21.2.6 Description de toute disposition pouvant retarder, différer, ou empêcher un changement de contrôle	XVIII-2-3 Assemblée générale Non applicable	109
21.2.7 Seuils à déclarer, au titre de toute disposition 21.2.8 Conditions de modification du capital (au-delà des dispositions réglementaires)	XVIII-2-4 Forme et transmission des actions XVIII-3 Autodétention et rachats d'actions	109 110
22 Contrats importants	II-4 Faits marquants pour le Groupe	16
23 Informations provenant de tiers	Non applicable	
24 Documents accessibles au public	XVIII-5- Documents accessibles au public	112
25 Informations sur les participations	VIII-5-Périmètre de consolidation	68